

# L'ÉCHO

n° 39 Janvier 2022  
de Montléant  
Magazine municipal de JARDIN

*JARDIN,  
village vert  
et citoyen*



Vienne  
Condrieu  
Agglomération



# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

Édito du Maire	p. 3
Les commissions :	
Bâtiments et équipements communaux	p. 4
Affaires scolaires	p. 5
Urbanisme	p. 6
Affaires culturelles, vie associative	p. 7
Travaux, voirie	p. 8
CCAS et logements sociaux	p. 9
Finances	p. 10
Dossier :	
Rénovation des infrastructures sportives du site des Liesses	p. 11
Au quotidien... des élus sur le terrain	p. 12
Des agents de proximité	p. 13

## CULTURE

Bibliothèque Yvonne Geoffray	p. 14
École intercommunale du SIM Roger Porcheron	p. 15
Ciné-été	p. 15

## DOSSIER

Commerces, services et entreprises	p. 16
------------------------------------	-------

## NOUVEAU !

Nouveaux commerçants	p. 18
Jardin innovant	p. 19
Citoyenneté	p. 20
Vienne Condrieu Agglomération	p. 21
Urbanisme	p. 23

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Contactez vos associations	p. 24
Gymnastique volontaire et yoga	p. 25
Section Judo de Jardin	p. 25
Coincidence	p. 26
FNACA	p. 26
Les Pinceaux de Jardin	p. 27
Le Comité des Fêtes	p. 27
Le Trait d'Union	p. 27
Centre de loisirs musical	p. 28
Sou des Écoles	p. 28
Modélisme Club Estralin-Jardin	p. 29
FC MOS3R	p. 29
Handball Club pays Viennois	p. 30
Comité de Jumelage	p. 30
Associations Alpes pour tous	p. 31
Club Rétromécanique	p. 31
À Tour de Rôle	p. 32
Nature Rand'Eau Haut Oh !	p. 32

## UN CLIN D'ŒIL AUX PINCEAUX DE JARDIN

La Municipalité remercie chaleureusement l'association Les Pinceaux de Jardin, pour sa collaboration à L'ÉCHO DE MONTLÉANT. Avec une mention spéciale pour son professeur de dessin, Francis Cordina, qui a réalisé l'aquarelle, en page de couverture. Talentueux et généreux, l'artiste a offert l'original, joliment encadré, à la commune.



## ÉTAT CIVIL 2021

p. 33

## CALENDRIER DES FÊTES

p. 33

## RENSEIGNEMENTS UTILES

Les assistantes maternelles et/ou familiales agréées	p. 34
Jardin à votre service	p. 34
Numéros utiles	p. 35

**La Municipalité remercie les annonceurs, commerçants, artisans et entreprises, pour leur confiance et invite les Jardinoises et Jardinouis à faire appel à eux pour soutenir la vie économique locale. Leur présence contribue au dynamisme et à l'attrait de notre village. Pensez-y !**

Bulletin municipal n° 39 - Janvier 2022

Directrice de la publication : Évelyne ZIBOURA - Rédaction : Clémence BORELLO - Monique GENÈVE

Réalisation et impression : Éditions JP MARTIN - 30, av. Général Leclerc - Vienne - 06 51 95 55 12

Conception graphique : Magali ARNAUD

Dernière de couverture : la Municipalité remercie Patrice Causse pour le dessin, version BD, qui illustre les Vœux du Maire





2 Agences à votre disposition  
Jardin & Estrablin

**L'équipe du PôLe Immobilier vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'année!**

*Vous avez un projet immobilier, n'hésitez plus et appelez nous !*

Estimation gratuite de votre bien

04.74.57.62.23  
[www.pole-immobilier38.com](http://www.pole-immobilier38.com)



# ÉDITO DU MAIRE

**Chers Jardinois, chères Jardinoises,**

Comme chaque année, L'ÉCHO DE MONTLÉANT est un tour d'horizon de la vie à JARDIN.

Ce 2<sup>ème</sup> bulletin de notre mandat municipal vous permettra de découvrir le bilan lié à l'activité municipale ainsi que les informations concernant la vie associative ;

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les élus municipaux pour leur travail accompli dans le cadre du mandat qui leur a été confié, car cela demande un investissement important : réunions diverses, participations aux commissions communales ou extra-communales, représentation dans différentes structures, etc...

Merci également à l'ensemble du personnel pour son implication à nos côtés ;

Mes remerciements vont aussi vers tous les bénévoles qui donnent de leur temps au sein des associations Jardinoises, contribuant ainsi à l'animation et à la vie locale, permettant à JARDIN de ne pas devenir un « village dortoir » mais un lieu de vie agréable ;



Vous retrouverez, ou découvrirez dans ce bulletin différents dossiers sur lesquels nous avons travaillé et ceux qui sont en projet. À titre d'exemples :

- ▶ Isolation thermique de l'école, sécurisation aux abords du groupe scolaire, amélioration de la restauration scolaire,
- ▶ Installation de panneaux photovoltaïques ;
- ▶ Création du Conseil Municipal d'Enfants ;
- ▶ Nouveaux outils de communication ;
- ▶ Rédaction des documents sur l'évaluation des risques professionnels concernant la prévention et la protection de nos agents ; et le règlement général sur la protection des données ;
- ▶ Projet de rénovation des infrastructures sportives ;
- ▶ Recherche des nouveaux commerçants pour étoffer notre marché et offrir plus de services aux Jardinois ;
- ▶ Affectation d'une nouvelle ligne de bus en collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération ;
- ▶ La participation à la création du terrain de foot en gazon synthétique ;
- ▶ Sans oublier tout le côté culturel et associatif : Rencontre avec des auteurs, avec la MJC, passage de la Ludomobile, concerts, théâtre, marché des créateurs...

L'histoire d'un village s'écrit en communauté. Notre ambition est que les habitants soient heureux de vivre et travailler à Jardin.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022

**Évelyne ZIBOURA**  
Maire de JARDIN

# BEAUTY

*by Marie*

INSTITUT DE BEAUTE  
ONGLERIE - BIEN-ÊTRE

06 11 07 60 07  
beautybymarie38@gmail.com  
@BEAUTY.BY.MARIE\_  
Beauty By Marie

66 route de Bérardier - 38200 JARDIN

# LA VIE MUNICIPALE

## BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Le choix des travaux d'entretien et d'investissement repose essentiellement sur des enjeux environnementaux et économiques. Leur échelonnement, le recours aux différents dispositifs de subvention visent à limiter l'endettement et contenir les frais de fonctionnement toujours plus élevés que nous subissons (cf. évolution des tarifs de l'énergie, des matériaux, etc...).

### ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE

L'équipe municipale s'est engagée dans une démarche environnementale, pour réduire la consommation énergétique et réaliser des économies. Dans cette optique, l'isolation des bâtiments communaux est une priorité. La pose d'isolant sous la toiture de la mairie par les techniciens municipaux ainsi que le projet de rénovation thermique des écoles en sont la parfaite illustration.

- ▶ L'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente a été refaite et les dalles de plafond qui étaient détériorées, seront remplacées.
- ▶ La toiture du salon de coiffure *Entre Nous*, propriété de la commune, a été refaite.

### UNE ÉCOLE VERTE ET VERTUEUSE

L'école maternelle fait l'objet d'un programme d'aménagement et d'embellissement, pour améliorer le confort des élèves, des enseignants et des agents.

- ▶ La première phase des travaux d'**isolation thermique** des canalisations de chauffage dans le vide sanitaire, est terminée. La seconde concerne, entre autre, l'isolation des salles de classes, qui se fera pendant les vacances de février 2022. Cette opération, intègre le dossier d'**aménagement du groupe scolaire** tout comme le projet, en maternelle, d'agrandissement des zones végétalisées, la plantation des arbres supplémentaires.

- ▶ Dans la cour de l'école élémentaire, les racines de deux arbres étaient étouffées par le goudron. Les agents des Services techniques les ont détournées, avant de poser un nouveau revêtement perméable.



À noter que l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur le toit des garages des ateliers municipaux est maintenant pleinement opérationnelle.

### DES AGENTS COMPÉTENTS ET POLYVALENTS

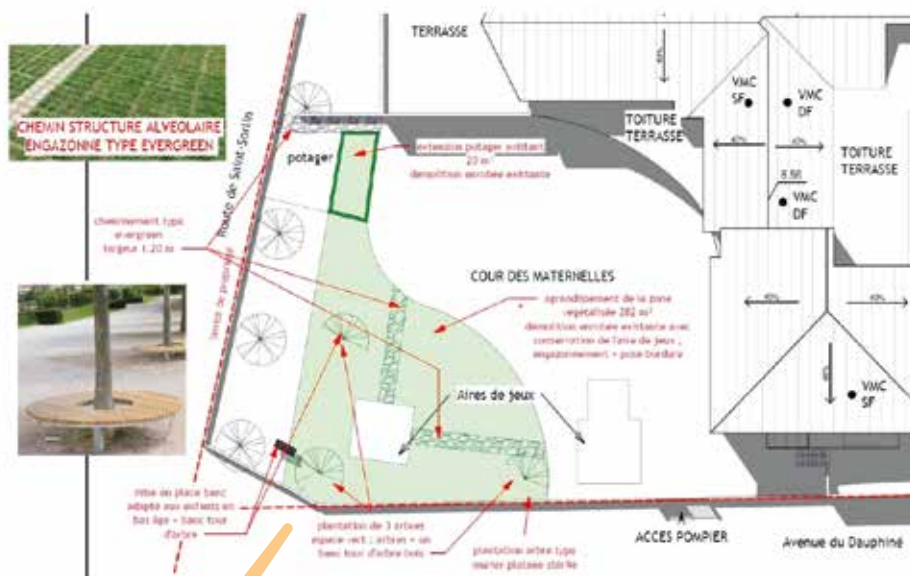
Les agents des services techniques réalisent une multitude de petits travaux : peinture des portes et fenêtres et du hall de l'école élémentaire, peinture des portes des anciens locaux techniques, d'un mur de la salle des fêtes...

Leurs compétences permettent de réduire les coûts en limitant le recours aux entreprises, et de gagner en réactivité.

### JARDIN, DEMAIN ?

Sensible aux enjeux environnementaux, l'équipe municipale investit sur l'avenir. Pour l'entretien du patrimoine bâti et des équipements, elle s'appuie sur trois axes : améliorer le confort des usagers, respecter l'environnement et réduire notre consommation énergétique, pour une planète plus verte.

Patrice Ambrosioni - Premier Adjoint



# LA VIE MUNICIPALE

## AFFAIRES SCOLAIRES

L'école est une institution. Elle permet la transmission du savoir aux jeunes générations, pour leur donner les outils indispensables à la vie en société. À l'heure où des populations, notamment les femmes, sont privées de toute instruction, l'école gratuite et laïque, est le premier garant de l'équité sociale, et de la liberté.

### ÉCOLES : DES EFFECTIFS STABLES

1 86 écoliers ont fait leur rentrée 2021/2022 : 76 en maternelle et 110 en élémentaire. De nouveaux enseignants ont rejoint nos établissements scolaires. Suite au départ à la retraite d'Anne Delafaye, Patricia Fourgeux devient directrice de la maternelle *Le Petit Prince*. Nancy Oving remplace Clélia Faure. Manon Descombes, nouvelle enseignante, complète les mi-temps des institutrices titulaires, en maternelle et en élémentaire. À la direction de l'école primaire *Marc Lentillon*, Josiane Lagant succède à Cyril Locolas-Rio. L'équipe accueille Camille Pépin (CE2) et Sandrine Jamet (CM1/CM2). Au niveau des agents des écoles, Anthony Decombat remplace Catherine Causin et Delphine Lamontagne reprend le poste d'Isabelle Benatru. Chez les Atsem, Léa Pinatel succède à Cathy Lopez.

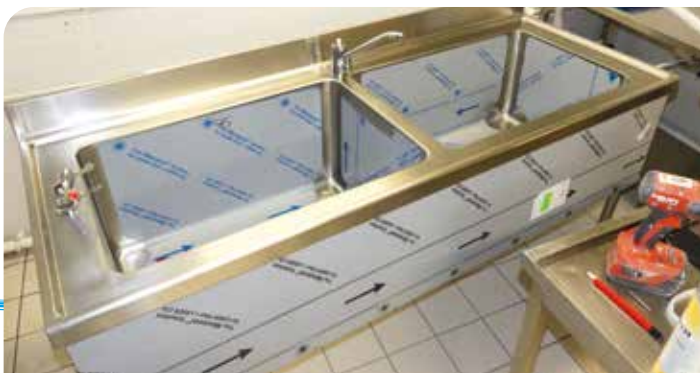


### RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire enregistre une hausse d'activité significative, avec une moyenne de 135 repas par jour. Cette augmentation est principalement due à une fréquentation accrue des maternelles et des petites sections des classes élémentaires. Les menus, livrés par le restaurant-traiteur *Fleur de Sel*, donnent toute satisfaction. Ils sont composés à minima de 30 % de produits bio, pain compris, et avec un repas végétarien par semaine.

#### Une démarche écologique et économique

Depuis un an, les barquettes en polyuréthane à usage unique, utilisées pour livrer les repas en liaison froide, sont remplacées par des plats en inox, plus écologiques et économiques. Les anciens éviers, utilisés pour faire la vaisselle, ne sont pas adaptés aux formats de ces plats XXL. Pour améliorer le confort des agents, et dans un aspect pratique, une "Plonge" plus fonctionnelle a été installée dans les cuisines.



### GARDERIE

La garderie du matin connaît une hausse de fréquentation, de même que celle du soir avec une moyenne de 60 enfants par jour, notamment des maternelles.

### CONTRAINTES SANITAIRES

Ces services périscolaires ont dû s'adapter aux consignes liées à la Covid, qui s'ajoutent aux règles sanitaires déjà en vigueur : la distanciation sociale, le non-brassage des élèves, la désinfection des mains...

Au restaurant scolaire, pour limiter les risques de contamination, les enfants sont répartis par classes, par tables, et avec une place attribuée à chacun.

### COURSETON

Toujours en raison de la Covid et pour limiter les regroupements, le Courseton s'est déroulé par classes, sur deux jeudis, au stade des Liesses. D'abord les grandes sections/CP/CE1, ensuite les autres sections.

### CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Un nouveau Conseil Municipal d'Enfants (CME) a été mis en place, en novembre, pour relancer la participation citoyenne des jeunes élus.



### JARDIN, DEMAIN ?

Grâce à une subvention nationale obtenue par Vienne Cendrieu Agglomération, nos écoles seront équipées de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) et de vidéos projecteurs, dès la rentrée 2022. À l'heure du numérique, l'apprentissage des nouvelles technologies dès le plus jeune âge est un atout pour les petits Jardinois. L'aménagement des écoles, porté par la commission scolaire, se fait en lien avec la commission travaux.

Christine Beaubouchez - Adjointe

# LA VIE MUNICIPALE

## URBANISME, RURALITÉS, CHEMINS COMMUNAUX, ENVIRONNEMENT, COMMERCES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS DOUX

L'urbanisme dessine la physionomie d'une commune, en fonction de ses caractéristiques naturelles. Les constructions, nouvelles ou anciennes, sont réglementées, pour conserver un équilibre esthétique, respecter le voisinage et s'adapter aux équipements existants : voies de circulation, assainissement... Car être propriétaire ne signifie pas avoir tous les droits. Les formalités d'urbanisme sont là pour le rappeler.

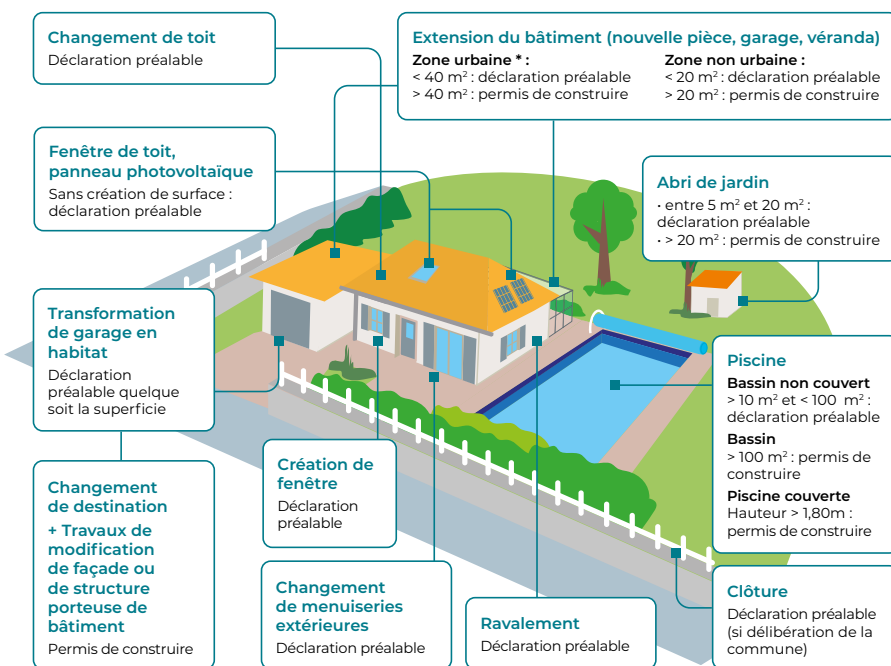
### FORMALITÉS D'URBANISME

#### Déclaration préalable ou permis de construire

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, etc). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif, **il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie** afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



\* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

#### Dans le cadre d'un permis de construire

· Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

· Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m<sup>2</sup>, vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

Vienne  
Condrieu  
Agglomération



#### JARDIN, DEMAIN ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Vienne Condrieu Agglomération qui instruit les dossiers de demande de permis de construire, a rappelé la dématérialisation des permis de construire, initiée par la Loi ELAN, pour les professionnels et particuliers. Plus clairement, toutes les pièces et documents à fournir devront être numérisés. Je vous invite à lire le dossier consacré à cette évolution, en page 23.

Cédric Bon - Adjoint

# LA VIE MUNICIPALE

## AFFAIRES CULTURELLES, JEUNESSE ET SPORT, VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION

L'an dernier, dans ces pages, j'exprimais le souhait de redonner une place centrale au Comité des Fêtes. Je remercie l'équipe de bénévoles qui a répondu présent avec une belle énergie, malgré les difficultés liées à la Covid-19.

Je salue également les associations qui ont su s'adapter à l'évolution des consignes sanitaires, pour maintenir la dynamique dans un esprit collectif. Grâce à vous tous, nous avons pu maintenir certaines manifestations, qui au-delà de l'aspect festif, sont le ciment du lien social.

### CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Reinée par la crise sanitaire, l'activité culturelle et associative s'est tout de même poursuivie, avec une nouveauté.

Organisé en lien avec la Municipalité et le Comité des Fêtes, le Marché des Créateurs a connu une belle fréquentation. Bijoux, couture, artisanat, créations zéro déchets et concert de guitare ont ravi les visiteurs. Un grand Merci aux musiciens, dont un Jardinois, pour leur sympathique prestation.

La bibliothèque Yvonne Geoffray a également contribué à maintenir l'offre culturelle, pour le plus grand plaisir des lecteurs.



### JEUNESSE

Sport, culture, loisirs, les associations Jardinoises sont bien sûr ouvertes aux jeunes. Pour la première fois cette année, Jardin a reçu la visite de la Ludomobile qui a proposé des jeux de société. Un moment particulièrement convivial qui a réuni tous les âges et permet de travailler la parentalité.

### COMMUNICATION

Passerelle entre l'équipe municipale et les Jardinois, la communication sous toutes ses formes nous mobilise au quotidien. Entièrement remanié l'an dernier, le site internet connaît un regain de fréquentation avec 373 abonnés.

De plus en plus appréciée, notre page Facebook permet de diffuser en direct des informations pratiques sur la vie municipale, associative, la Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu Agglomération et plus largement, sur l'actualité qui nous concerne. En plus de la réactivité, elle établit un échange direct avec les 1277 internautes, abonnés ou non.

### NOUVEAU !

Pour cibler les jeunes qui semble-t-il préfèrent Instagram, Jardin est désormais référencé et rencontre déjà un joli succès avec 152 abonnés, en l'espace de 2 mois :

<https://www.instagram.com/mairiejardin/> 

Pour rappel, Facebook et Instagram sont des espaces d'expression libre, où chacun peut partager son opinion, dans le respect des règles de bonne conduite. Aucune attaque personnelle, propos insultants ou diffamants ne peuvent être tolérés.

Tout naturellement, nous conservons l'information écrite, avec trois publications municipales qui rendent compte de la vie à Jardin. En complément, L'Écho de Montléant, diffusé en janvier, donne la parole aux élus, aux associations et illustre le dynamisme des artisans et commerçants.

Tout aussi appréciés, les panneaux lumineux stratégiquement installés à Bérardier et devant la salle Jean Monnet, apportent une visibilité supplémentaire à l'information.

### JARDIN, DEMAIN ?

La pandémie, qui n'est pas endiguée, nous impose la prudence. Malgré cela, la reprise est amorcée avec la programmation du Festival de l'Humour, deux veillées jeux, qui seront animées par la Ludomobile, les rendez-vous culturels de la bibliothèque, l'accueil d'auteurs et de libraires, venus présenter leur coup de cœur, dans le cadre de Sang d'Encre, et un calendrier des fêtes qui ne demande qu'à s'étoffer.

Je vous le rappelle, n'hésitez pas à partager vos idées, vos projets et à rejoindre notre tissu associatif, qui repose sur un fonctionnement participatif.

Clémence BORELLO, Adjointe

# LA VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX, VOIRIE ET RÉSEAUX, ESPACES VERTS, PERSONNEL TECHNIQUE

L'équipe municipale, qui agit sous l'autorité du Maire, est dotée de nombreuses compétences, dont elle assure la gestion et la responsabilité. Toutefois, il revient à chacun de nous d'être vigilant et d'adopter les bons comportements, que ce soit pour éviter les accidents domestiques, ou en matière de civisme.

### PRÉVENTION D'UNE PARTIE DES INCENDIES DES HABITATIONS

Plusieurs habitations, appartements ou maisons, sont l'objet d'incendie chaque année. Des courts-circuits au niveau des connexions électriques peuvent en être la cause. On incrimine souvent le compteur d'électricité lui-même, notamment le Linky, mais on oublie qu'il y a aussi des connexions sur ce compteur.

Pour limiter ces risques d'incendie, il faut **vérifier le serrage des vis de ces connexions**. Une connexion mal serrée engendre de la chaleur, de l'ionisation et enfin un arc électrique destructif engendrant un début d'incendie. Le desserrage des vis est dû en majeure partie au cuivre des fils qui flue sous la pression de ceux-ci.

Cette vérification est importante à faire au niveau du disjoncteur, du tableau électrique regroupant les disjoncteurs divisionnaires ou les fusibles, ainsi qu'au niveau des circuits de puissance 63 ampères, 32 ampères type four, plaque électrique, appareils de lavage, etc, y compris sur les appareils eux-mêmes.

Pour vérifier, il suffit de contrôler le serrage des vis de ces connexions avec un tournevis isolé et resserrer ci-nécessaire.

**Je vous engage fortement de le faire ou le faire faire par un professionnel, vous serez surpris du résultat et cela vous évitera de vous trouver sans toit.**



Quelques informations sur les animaux, en collaboration avec Marie-France Elsensohn, conseillère municipale et déléguée aux animaux.

### DIVAGATION DES ANIMAUX

Le Maire est chargé de la police municipale et rurale, c'est donc à lui d'intervenir pour tenter de faire cesser toute divagation. Si des animaux (animaux de rente, de basse-cour) divaguent, il appartient au Maire de les faire conduire aux lieux de dépôt qui ont été désignés par arrêté.



### DÉCLARATIONS ET RECENSEMENT

Les animaux de basse-cour doivent être recensés, soit en ligne au Ministère de l'agriculture, soit en mairie.

- ▶ Tout détenteur de porcs ou de sangliers de race pure doit se déclarer et les identifier.
- ▶ Tout apiculteur doit déclarer sa ou ses colonies d'abeilles.
- ▶ Tous les éleveurs de bovins, de caprins et d'ovins doivent identifier et déclarer leurs animaux.

### MALTRAITANCE

La maltraitance d'un propriétaire envers son animal est le fait que ce même propriétaire fasse subir à son animal un acte visant lui faire du mal, que ce soit sous forme active ou passive :

- ▶ Priver un animal de nourriture et d'eau.
- ▶ Laisser un animal sans soin.
- ▶ Placer un animal dans un habitat pouvant être une cause de souffrance ou de blessure.
- ▶ Abandonner un animal.
- ▶ **Commettre des sévices graves ou des actes de cruauté.**

**Les contrevenants encourrent une amende de 750 €.**

Jean-Pierre Huguet - Adjoint



# LA VIE MUNICIPALE

## CCAS ET LOGEMENTS SOCIAUX

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale, à l'échelle locale. Il s'inscrit dans une dimension de proximité. Un peu d'histoire... Sa création, dans toutes les communes de France, résulte de la politique d'aide sociale mise en œuvre après-guerre. Le CCAS succède aux Bureaux d'aide sociale, issus de la fusion des Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance, restés inchangés depuis 1953. En 1986, avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation, la structure de ces établissements a été modifiée pour s'adapter aux transferts de compétence. Le bureau d'aide sociale a alors pris le nom de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

Le bureau du CCAS est composé de seize membres élus. Ils assurent leurs missions sous la responsabilité du Maire Évelyne Ziboura, présidente de droit.

#### Des personnes proches de vous

Composition du CCAS :

- ▶ **Élus** : Présidente, Évelyne Ziboura ; Vice-présidente, Valérie Dias ; Membres du Conseil municipal : Christine Beaubouchez, Jean-Pierre Huguet, Claire Satier, Cédric Bon, Sylvie Duranton, Annick Jouve de Guibert et Donatella Boyé.
- ▶ **Membres siégeant au titre d'associations** : Michèle Roux (UDAF), Fanny Arquillère (Centre social de Malissol), Marie-France Elsençon (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère).
- ▶ **Habitants de Jardin** : Monique Arnoux, Janine Askontchensky, Christel Monnin et Solange Galichet.

### AUX PETITS SOINS POUR LES PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES OU FRAGILISÉES

Rester chez soi le plus longtemps possible : c'est le choix de la majorité d'entre nous. Pour ce faire, des services sont mis en place par la municipalité et Vienne Condrieu Agglomération.

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Dominique, agente municipale, assure le portage des repas à domicile, du lundi au vendredi, avec possibilité de se faire livrer la veille, ceux du week-end et des jours fériés.

Afin de répondre aux mécontentements de certains bénéficiaires, les membres du CCAS ont changé de prestataire. Ils ont choisi le traiteur **Fleur de Sel** qui livre la cantine scolaire de l'école primaire de Jardin, et dont les enfants sont très contents.



### MUTUELLE GROUPÉE

Pour que chacun ait droit à une couverture sociale aux tarifs maîtrisés, le CCAS a négocié avec les organismes : APICIL et ADREÁ. L'adhésion est ouverte à tous et toute l'année (sur rendez-vous pris en mairie).

### TÉLÉALARME

Rester chez soi, c'est bien. Se sentir en sécurité, c'est mieux ! Pour avoir l'esprit tranquille, la téléalarme avec bracelet, vous permet d'être relié aux services de secours. En cas de chute ou de malaise, une simple pression vous met en relation avec un opérateur.

Chaque dernier mercredi du mois, une vérification est faite à domicile par un membre du CCAS, pour s'assurer du bon fonctionnement de l'installation.

Ces services jouent également un rôle de veille : la visite quasiment quotidienne du portage de repas et le contrôle de la téléalarme permettent d'entretenir le lien social, d'alerter en cas de problème ou servir de relais pour une requête.

### LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis la loi relative à la Solidarité et renouvellement urbain (SRU), les constructeurs ont l'obligation de consacrer 25 % de leurs programmes immobiliers aux logements sociaux. Jardin en compte 47, qui après chaque vacance, sont attribués aux demandeurs, par le biais d'une commission multi-partenaire, qui se réunit une fois par mois.

### REPAS ET COLIS DE NOËL

Bien plus qu'un simple déjeuner, le repas de Noël offert à partir de 67 ans, est un moment convivial, de rencontre et de partage.

Après l'annulation de l'édition 2020, en raison de la Covid, la municipalité n'a malheureusement pas pu renouer avec la tradition pour l'édition 2021, pour les mêmes raisons. Plus de 300 colis pour 1 ou 2 personnes, contenant un repas festif complet, ont donc été offerts, accompagnés des vœux du maire et des conseillers municipaux pour l'année 2022.

Les 73 résidents de la Maison de retraite Korian ont également reçu un colis « gourmand et soins du corps ».

### JARDIN, DEMAIN ?

Pris dans notre quotidien, nous avons parfois une vision individualiste de la société. La crise sanitaire est venue nous rappeler les valeurs de solidarité et d'humanité, qui font le plaisir de la vie. Il revient à chacun de nous d'être à l'écoute des autres, dans un esprit d'entraide et de bienveillance.

Valérie Dias - Conseillère municipale déléguée et Vice-présidente du CCAS

# LA VIE MUNICIPALE

## FINANCES

Dans un contexte économique impacté mondialement par la pandémie de Covid-19, et l'incertitude qui en découle, les collectivités territoriales font face à l'augmentation de la dette publique et à la baisse des dotations de l'État. La relance qui semble s'amorcer reste fragile, à l'image de la situation sanitaire toujours instable.

### FINANCES ET BUDGET DE JARDIN

Après une première année complète de mandat, toujours chahutée par la crise sanitaire, nous avons commencé à remettre à plat certaines méthodes et outils de travail. À ce titre, nous avons notamment mis en place des outils d'analyse financière.

Cet examen un peu poussé a révélé que si le budget de la commune est certes équilibré, l'état de nos finances est dégradé faisant apparaître des charges très supérieures aux recettes. Si la situation est toujours sous contrôle, il n'en demeure pas moins que nous devons engager un certain nombre d'actions concrètes, dès 2022 pour revenir rapidement à une situation financière plus saine.

Sans surprise, cela consiste à :

- ▶ Limiter nos dépenses et nos charges,
- ▶ Augmenter les recettes.

Sur ce dernier point, nous explorons toutes les pistes. Nous devons innover dans la gestion de nos finances et très certainement aller chercher d'autres façons de financer nos projets (ex : mécénat, financements participatifs...) sans pour autant renoncer aux recours classiques des subventions.

### SUR LE PLAN JURIDIQUE

En juin 2021, nous avons rédigé le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** (DUERP) de la mairie, et obtenu un avis conforme du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'Agglo, en octobre.

En effet, depuis 2001, la loi impose à chaque employeur, collectivités territoriales comprises, d'évaluer les risques qui existent dans sa structure en matière de santé et de sécurité des salariés. Le DUERP doit lister à la fois, les risques professionnels encourus par les travailleurs, et les actions de prévention et de protection qui en découlent.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, la commune se mettra en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD).

Le RGPD est un cadre européen qui vise à concilier la protection de la vie privée des citoyens et l'innovation. Le RGPD a été conçu autour de 3 objectifs principaux :

- ▶ Renforcer les droits des personnes.
- ▶ Responsabiliser les acteurs traitant des données.
- ▶ Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.



Ce texte réglementaire européen qui s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Liberté de 1978, impose de nouvelles obligations aux administrations (comme aux entreprises) qui stockent des données personnelles relatives aux citoyens :

- ▶ Le traitement des informations nominatives doit être parfaitement traçable, afin de pouvoir prouver que les procédures sont conformes et sécurisées à tout moment.
- ▶ Les administrations doivent notamment justifier de bonnes pratiques en matière de collecte, de stockage, de partage ou de destruction des informations.
- ▶ Elles doivent également sécuriser leurs systèmes informatiques et prévenir la CNIL sous 48 heures en cas de cyberattaque.



### JARDIN, DEMAIN ?

L'équipe municipale se mobilise au quotidien pour continuer à développer nos projets et mettre en place une vraie dynamique de la vie économique, pour rendre Jardin plus attractive. Cela passe par une visibilité accrue des entreprises, artisans, commerçants, autoentrepreneurs, microentreprises... via nos différents supports de communication.

Nous souhaitons donner à Jardin un nouveau rayonnement, en conservant notre identité et nos valeurs, dans chaque projet partagé avec Vienne Condrieu Agglomération.

Guillaume Chevallier - Conseiller municipal délégué aux Finances

# LA VIE MUNICIPALE

**DOSSIER**

## RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DU SITE DES LIESSSES - PSL 2025

Depuis 18 mois, un travail de réflexion est en cours dans le but de rénover le site des Liesses. Force est de constater que les installations actuelles sont vétustes, inadaptées et insuffisamment entretenues pour répondre aux exigences des utilisateurs des lieux. Par ailleurs, la configuration du site, son mésusage et la proximité de certains riverains sont à l'origine de nuisances pour ces derniers.

De multiples échanges ont donc eu lieu avec les associations sportives concernées ainsi qu'avec les riverains, afin de définir des axes au projet, en prenant en compte les attentes des uns et des autres. Trois axes principaux se dégagent : réfection, modernisation et réorientation.

### RÉFECTION

Le terrain de tennis actuel s'est progressivement dégradé dans le temps, rendant son usage non conforme à la pratique d'entraînement et de compétition. Une étude a été menée il y a quelques années par le Tennis Club d'Estrablin Jardin (TCEJ), avec le concours de la Fédération Française de Tennis (FFT). Il en est ressorti que le terrain n'était pas réparable et qu'il nécessitait d'être totalement refait. Par ailleurs, le TCEJ est en quête de terrains couverts afin d'augmenter l'amplitude d'utilisation sur l'ensemble de l'année et d'avoir une solution de repli pour ses tournois en cas d'intempéries. Il pourrait donc être envisagé une solution de couverture photovoltaïque du nouveau terrain de tennis.



### MODERNISATION

Afin de répondre aux nouvelles pratiques sportives, il est nécessaire de revoir l'offre actuelle. Le choix se porte donc sur la création d'un terrain de padel et d'un city stade. Le padel devrait permettre d'élargir la cible de pratiquants de sports de raquette et de développer cette activité auprès des adhérents du TCEJ. Quant au city stade, il présente l'avantage de la polyvalence et de la facilité d'entretien. Ces divers équipements bénéficient à l'heure actuelle d'un très bon niveau de subvention permettant ainsi d'alléger considérablement la note finale pour la commune.

### RÉORIENTATION

Le terrain de football, occupant environ la moitié de la surface du site, est dans un tel état de dégradation qu'il nécessiterait de lourds investissements afin de le rendre à nouveau praticable pour

un usage de qualité. Ainsi, il est apparu opportun d'envisager un changement d'orientation de cette surface avec la construction d'une halle sportive. Cet équipement aurait pour objectif d'élargir l'accueil du site à des sports d'intérieur notamment collectifs. Un travail est en cours avec diverses associations sportives du territoire afin de créer un équipement permettant de répondre aux difficultés rencontrées par ces dernières en matière de créneaux de gymnase. Ce projet commun a donc été présenté aux services techniques de Vienne Condrieu Agglomération afin qu'ils s'en emparent et envisagent les investissements financiers correspondants. Ce complexe sportif aurait également l'avantage de pouvoir accueillir dans de meilleures conditions les associations actuellement utilisatrices de la salle des Liesses (danse, gymnastique, judo).



### JARDIN, DEMAIN ?

Des décisions devraient intervenir courant 2022 au sein du Conseil Municipal afin de lancer les premiers travaux l'année suivante. Le but est de bénéficier de diverses subventions rentrant dans le cadre du développement des infrastructures sportives de proximité lancé par l'Agence Nationale du Sport en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Une partie du projet dépendra bien évidemment de décisions politiques au niveau de Vienne Condrieu Agglomération. Nous travaillons en ce sens. **Vive le sport !**

Olivier Stoeckel - Conseiller municipal  
en charge du projet PSL 2025

# LA VIE MUNICIPALE

## AU QUOTIDIEN... DES ÉLUS SUR LE TERRAIN

Souvent dans l'ombre, parfois dans la lumière, les élus sont au quotidien au service des Jardinoises et Jardinois.



# LA VIE MUNICIPALE

## DES AGENTS DE PROXIMITÉ

**A**u quotidien, dix-huit employés communaux accompagnent les élus dans la gestion de la commune. Les nouveaux habitants sont d'ailleurs invités à se signaler en Mairie pour actualiser les listes administratives.

### ► Trois agents administratifs :

Karine Valette, Nadine Mandran et Christine Porcar.



### ► Cinq agents techniques polyvalents :

Sébastien Giraudon, Nathan Malter, Stéphane Porcar, Patrick, Dominique Torgue.



### ► Huit agents des écoles :

Léa Pinatel, Christelle Buatier, Sylvie Daru, Marie-Jo Treigner, Patrick, Josette Pinatel, Delphine Lamontagne, Anthony Decombat.



### ► Un éducateur sportif : Élie Pech.

► Une bibliothécaire : Zakia Bouakoura.



## L'IMMOBILIER EN PAYS VIENNOIS



## SAFTI

ça le fait !

vosre conseillère en Immobilier

Maud LACROIX  
06 08 61 11 64  
maud.lacroix@safti.fr  
38780 ESTRABLIN



# CULTURE

« La lecture nourrit l'âme, comme le pain nourrit le corps » disait l'écrivain, Antoine Albalat (1856-1935). La lecture permet de s'informer, s'instruire, comprendre, rêver, voyager... La liste pourrait être encore longue...

À Jardin, l'accent est mis sur la lecture par le biais de bibliothèque, d'initiatives et d'actions autour des livres.

## BIBLIOTHÈQUE YVONNE GEOFFRAY

La bibliothèque de Jardin dispose de nombreux ouvrages référencés : livres, BD, documents, CD, DVD... Et de nombreuses nouveautés qui viennent enrichir le fonds déjà conséquent.

C'est une toute nouvelle équipe de bénévoles qui s'est constituée autour de la responsable, Zakia Bouakoura. Volontaires et motivées, Françoise, Marie-Chantal, Élisabeth, Catherine, Marie-Chantal, Hilde, Marie-Dominique, Micheline, Isabelle, Catherine, Delphine, Sylvie, Guylaine et Marie-Josèphe, ont à cœur de faire vivre la bibliothèque.

Contraintes par les consignes sanitaires, beaucoup de leurs actions sont encore au stade de projet. Néanmoins, le partenariat avec *La Courte Échelle* a pu reprendre. Depuis octobre, les bénévoles ont pris le relais de l'action lecture, initialement portée par *Le Trente*. Deux fois par mois, elles interviennent en binôme auprès des enfants de 0 à 3 ans, avec au programme, lecture, comptines, jeux de doigts... Un moment privilégié, apprécié des enfants et des adultes encadrants.



Les aînés de la *Maison de retraite Korian* ont eux aussi, hâte de retrouver l'ambiance cocooning de la bibliothèque. Des rendez-vous seront fixés dès que possible, en fonction de l'évolution sanitaire.

À partir de septembre, dans le cadre du Réseau, la bibliothèque de Jardin mettra en place la carte unique, qui permettra aux lecteurs d'avoir accès à toutes les bibliothèques du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.



## RENCONTRES LITTÉRAIRES

L'équipe de la bibliothèque a relancé les rencontres littéraires, à l'image de celle organisée avec les auteurs, LR Roy et Xavier Massé, pour des échanges passionnants et passionnés avec les lecteurs.



## BOÎTES À LIVRES

Elles ont l'allure d'une maisonnette sortie tout droit d'un conte de fée, ce qui leur confère d'emblée un parfum d'évasion... Réalisées par les agents des Services techniques, les deux boîtes à livres sont installées à Bérardier et près du groupe scolaire. Sur le principe du libre service, chacun peut y prendre un livre, en déposer un autre, le remettre, le conserver ou l'offrir, l'idée étant de les faire vivre et voyager...

Leur succès ne se dément pas et donne à chacun l'opportunité de partager ses coups de cœur ou de découvrir de nouveaux auteurs.



## NOUVEAU ! LIVRES À DÉVORER

À l'initiative du Comité des fêtes et des élus de la Commission culturelle, le surplus des livres de la bibliothèque est proposé aux Jardinoises et aux Jardinois.

Baptisée *Livres à dévorer*, l'opération se déroule le dimanche matin, place Louis Comte. Chaque personne peut prendre jusqu'à trois livres ou revues, d'abord pour les lire et ensuite les donner, comme un circuit sans fin... Une initiative appréciée par la clientèle du marché forain qui en plus des produits frais, fait ainsi le plein de bonne lecture !

## ÉCOLE INTERCOMMUNALE DU SIM ROGER PORCHERON

Située chemin des Moulins, à Pont-Évêque, l'École Intercommunale de musique, bientôt baptisée du nom de son fondateur, Roger Porcheron, est dirigée par Christophe Rey. Elle accueille environ 300 élèves, enfants et adultes. Pour permettre aux Jardinoises et Jardinois de bénéficier de cet enseignement musical, la Municipalité verse chaque année une participation financière, soit 36 100 € pour l'exercice 2020.

### CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Chaque année durant l'été, l'association Iséroise Musicavi anime un Centre de loisirs musical. Par ce biais, les jeunes de 5 à 16 ans ont l'opportunité de découvrir la musique, et pourquoi pas, de faire naître de vocations.

## CINÉ-ÉTÉ

Orchestrée par Vienne Condrieu Agglomération, l'opération ciné-été s'est déroulée dans la cour de l'école primaire, avec à l'affiche, *Le petit vampire*. Le Comité des fêtes a proposé du pop corn, qui a ravi les gourmands.



J'aime ma planète,  
j'isole au naturel !

Expertise  
Service  
Expérience

**ENT. FANTONI**  
04 74 85 40 21



**MGM sarl**  
NEUF - RÉNOVATION  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
04 37 02 04 33  
06 28 23 33 98  
138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN  
mgm.plombier@free.fr

RGE  
QUALIBAT  
POMPE À CHALEUR  
CLIMATISATION  
SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN

ECO artisan  
QUALIGAZ  
HANDIBAT  
QualiPac 2014

# COMMERCES, SERVICES ET ENTREPRISES

## ALIMENTATION - RESTAURATION

### ► VIVAL « LE PANIER DE JARDIN »

45, route de Bérardier

**04 74 87 79 17**

Du mardi au samedi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30

Dimanche : 8 h - 12 h 30



### ► BOULANGERIE « AUX PAINS DE JARDIN »

54, route de Bérardier

**04 74 31 58 08**

Du mardi au samedi : 6 h - 19 h 30 (non-stop)

Dimanche : 6 h - 13 h



### ► CO'CCINELLE

368 B, montée de la Vieille Église

**06 23 92 93 70**

Commande sur le site : [www.paniercoccinelle.fr](http://www.paniercoccinelle.fr)

Retrait des commandes le mercredi : 15 h 30 - 19 h



## SOIN - BEAUTÉ

### ► INSTITUT DE BEAUTÉ « BEAUTY BY MARIE »

66, route de Bérardier

**04 74 31 64 87** ou **06 11 07 60 07**

Du mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 (non-stop)

Samedi : 9 h - 16 h (non-stop)



### ► INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE « BUBBLE COCOONING »

Place Michel Petrucciani - Bérardier

**06 37 77 66 28**

Du lundi 14 h au samedi 13 h

Fermé le mercredi après-midi



Sont référencés uniquement les commerces  
ayant accepté de paraître dans ces pages.

**DESCHANEL**  
Maçonnerie - Piscine

06 83 03 19 58



## SOIN - BEAUTÉ

### ► SALON DE COIFFURE « ENTRE NOUS »

66, route de Bérardier

**04 74 31 64 87**

Mardi : 8h30 - 12h / 14h - 18h

Mercredi : 8h30 - 12h / 15h - 18h

Jeudi et vendredi : 8h30 - 18h (non-stop)

Samedi : 9h - 16h30 (non-stop)



## AUTOMOBILE

### ► GARAGE AVENIR AUTO

79, route de Bérardier

**04 74 59 49 82**

[avenirauto.jardin@gmail.com](mailto:avenirauto.jardin@gmail.com)

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h



## TOILETTAGE

### ► SALON SNOUPI COUPE

36, route de Bérardier

**04 74 53 41 30**

Du mardi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h

Samedi : 8h - 16h (non-stop)



## BRICOLAGE

### ► GÉDIMAT

17, route de Bérardier

**04 74 85 34 14**

Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h / 13h30 - 18h

Samedi : 8h - 12h



## COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES - MARCHÉ FORAIN

Ils sont présents chaque dimanche, de 7h à 13h sur la Place Louis Comte, pour vous proposer des produits locaux, en filière courte : SARL Stéphane Lafaurie (Primeur), EARL Cultures de Gevryeres (Maraîcher), Multu Erdonmez (Poulets rôtis), David Poissonnerie (Poisson, crustacés).



Retrouvez-les ponctuellement, place Louis Comte !

Blondie Pizza : mardi de 17h30 à 21h

Laurent Got (Olive Pizza) : samedi de 18h à 21h

# NOUVEAU !

## ► PÔLE IMMOBILIER

Présente depuis 2007 sur la commune, l'Agence Pôle Immobilier a déménagé pour s'installer à Bérardier. C'est grâce à l'équipe municipale, qui a rénové cet ancien local commercial, que Sébastien Pélisson et Françoise Cheval ont pu s'implanter en cœur de village et gagné en visibilité. Spécialisée dans les transactions immobilières pour l'estimation, l'achat et la vente de biens immobiliers, en neuf ou dans l'ancien, l'agence emploie cinq personnes.



**Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h**  
**Tél. 04 74 57 62 23**

## ► BIENVENUE À L'ABEILLE COIFFEUSE COLORISTE !

À 39 ans, Céline Hedoux, jardinoise depuis 6 ans, lance son activité de coiffure à domicile, sous l'enseigne : L'Abeille Coiffeuse Coloriste. Détentrice d'un CAP et BP de coiffure-coloriste, elle se déplace dans un périmètre de 20 km autour de Jardin. Toutes coiffures, Hommes, Femmes, Enfants, elle est spécialisée dans les prestations techniques, coloration, mèches... 100 % végétale à base de plantes, pour respecter la nature et votre santé ! Elle

propose également un service de coloration traditionnelle classique organique, dépourvue d'ammoniaque et de parafénylèdiamine susceptible de provoquer des allergies.

**Contact : 06 08 70 59 79.**

**<https://www.facebook.com/search/top?q=l%27abeille%20coiffeuse%20coloriste>**

**Du lundi au samedi, sauf le mercredi matin, sur rendez-vous**



## ► ARTISANS ET CRÉATEURS JARDINOIS ATÉA CRÉATIONS

Juriste de formation et mère de famille, Delphine Lamontagne a créé sa micro entreprise à domicile, sous l'enseigne Atéa Créations, composé des initiales des prénoms de ses 4 enfants. Dans un but écologique et économique, elle confectionne des articles lavables et réutilisables, notamment pour les bébés. Elle a développé une large gamme de créations durables, réelles alternatives au jetable, afin de réduire petit à petit nos déchets. Et ce n'est pas un hasard si elle a choisi le Colibri, symbole de résurrection, comme emblème !

**Ses créations en vente sur le site : [atea-creations.com](http://atea-creations.com) et par le biais de Co'ccinelle**



## ► SOPHIE ART

Passionnée de dessin et de peinture, Sophie Roupeiro s'est formée à l'encadrement d'art puis à la confection de bijoux et accessoires en cuir. Son credo ? Valoriser les déchets nobles destinés à être jetés, pour ainsi limiter l'impact sur la planète. Avec le recyclage comme principale source d'inspiration, elle s'inscrit dans une démarche écoresponsable, en chinant des matières premières auprès de maroquiniers ou dans des vides greniers. Elle a créé sa micro entreprise à domicile, **Sophie Art**, qui conjugue l'écologie et le style !

**<https://www.fait-maison.com/users/sophieartbysr>**



## ► L'ORANGERIE BIJOUX



Créatrice passionnée et inventive, Claudine Bayard a lancé L'Orangerie - bijoux et accessoires en soie - en 2011. Portée par l'amour des belles matières, elle crée sa première collection d'accessoires et bijoux d'influence "Esprit Couture", en résonance avec ses débuts en tant que styliste et couturière, et son goût pour l'artisanat et la soierie. Des soies lyonnaises aux passementeries,

naissent des bijoux aux lignes graphiques et architecturales : bracelets, headbands, plastrons, colliers, broches, boucles d'oreilles... C'est dans l'intimité de son atelier à Jardin, qu'elle imagine et réalise tous ses bijoux à la main, conçus avec un savoir-faire local qui participe à l'héritage lyonnais. Elle les commercialise via son réseau professionnel et en ligne, ainsi que chez Les Façonnarts, 99 rue de Bourgogne, à Vienne.

**<https://lorangeriebijoux.fr/> - Instagram: <https://www.instagram.com/lorangeriebijoux/>**

**Facebook: <https://www.facebook.com/lorangeriebijoux/>**

## ► MES IDÉES CLAIRE

Passionnée de couture et soucieuse de l'environnement, Claire Satier, a très vite compris l'intérêt pratique et écoresponsable du tissu. Pour elle, « *il peut être une alternative intéressante aux plastiques, dans les jouets comme dans les objets du quotidien* ». Adeptes du recyclage, elle utilise des rouleaux de coton qu'elle récupère auprès d'entreprises de confection, pour réaliser la doublure de ses sacs. C'est donc tout naturellement qu'en novembre dernier, elle a lancé son activité **Mes Idées Claire**,

en auto-entreprenariat, en s'orientant vers des produits pratiques, ludiques et réutilisables, qui de plus, sont faciles et économiques à entretenir ! Via son compte Instagram et un catalogue en PDF qu'elle transmet par mail, elle propose des bavoirs, serviettes de cantine, sacs à bijoux, pochettes, pochons, charlottes alimentaires, sacs fourre-tout et des jouets... dans une grande variété de coloris. Elle est également présente sur les Marchés de Noël et Créateurs. Ses produits sont entièrement réalisés à la main, en coton enduit ou non, fabriqué aux normes Oekotex (traitement du coton sans produit toxique). Ils sont identifiables par sa mascotte, un petit hérisson prénommé MICA, qui est la contraction de **Mes Idées CLAire**.

**Instagram #mesideesclaire - [mesideesclaire@gmail.com](mailto:mesideesclaire@gmail.com)**



## JARDIN INNOVANT

### DIX BACHELIERS RÉCOMPENSÉS

Les élus souhaitent valoriser le travail et l'effort, en récompensant les bacheliers sur la base du barème : 80 € pour une Mention Très Bien, 60 €, Mention Bien, 40 €, Mention Assez Bien, et 20 €, Sans Mention. Cette gratification leur est remise sous la forme d'un bon d'achat à valoir auprès des commerçants Jardinois. C'est avec un grand plaisir que le Maire, Évelyne Ziboura, a accueilli Laura Audouard, qui a obtenu la Mention Très Bien.



### CONVENTION AVEC LA SPA

Pour limiter la prolifération des chats errants, la Municipalité a signé une convention de stérilisation avec la Société protectrice des animaux, en collaboration de l'association Estrablinoise "Les Petites Moustaches". Elle comprend le trappage de 10 chats, leur stérilisation et leur remise en liberté, l'idée étant de les réintroduire dans leur environnement. **Rappelons que l'identification des chats, par puçage, est obligatoire depuis 2012.**

### LA VIE QUOTIDIENNE

#### Votre avis nous intéresse...

Nous vous avons sollicité pour connaître vos attentes et vos besoins, en matière d'offre de transport et d'accueil de loisirs. Vous avez été nombreux à répondre aux questionnaires et à exprimer votre point de vue. Soyez-en doublement remercié puisque votre mobilisation et nos échanges avec Vienne Condrieu Agglomération, en charge des transports, a porté ses fruits !

Dès la rentrée de septembre, une ligne de bus desservira Jardin. Il s'agira de la ligne 7, qui passera par Bérardier, avec 4 points d'arrêts : **Gédimat, Collonges, Bérardier Place et Le Tonkin.**



### JARDIN SOLIDAIRE OCTOBRE ROSE

Cette année encore, l'opération nationale Octobre Rose a été largement relayée par nos associations et commerçants. Un grand Merci à la boulangerie *Dim et Aurore*, au Salon de coiffure *Entre Nous*, l'Institut *Beauty By Marie*, le *Panier Co'ccinelle*, la *Pharmacie de Jardin* et l'enseigne *Vival*.

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la marche solidaire organisée par la Gymnastique Volontaire. Et grâce à votre mobilisation, à l'appel du Comité des Fêtes, une guirlande de 200 soutien-gorges a été suspendue place Louis Conte, le jour du marché, pour promouvoir le dépistage du cancer du sein. Elle a ensuite été offerte à la Croix Rouge, qui redistribuera cet

accessoire typiquement féminin, à des personnes en situation de précarité.

Pour sa part, l'association Coïncidence a organisé des stages de danse et vendu des débardeurs roses, dont les bénéfices ont été reversés au Centre Léon Bérard, soit 500 €.



### MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE

400 €. C'est la somme collectée lors de la Marche Caritative organisée par le Comité de Jumelage. Grâce à la générosité des 50 participants, cette somme a été entièrement reversée au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque.

### TÉLÉTHON

Le Comité des Fêtes a vendu des lumignons pour illuminer les maisons, le 8 décembre, et, une urne a permis de recueillir les dons, lors de la bourse aux livres, à Bérardier. Les bénéfices ont été reversés à l'AFM Téléthon.

### MARCHÉ DE NOËL DU COMITÉ DE JUMELAGE

Belle vitrine des talents locaux, avec de magnifiques créations, il a accueilli 33 exposants, 338 visiteurs adultes, des enfants et une délégation de Sainte-Flaive-des-Loups en costumes vendéens.



### SOIRÉE GOSPEL

The Gospel Garden Group

Un pianiste, 19 choristes, la Maire, Évelyne Ziboura, chantant **Oh happy day** et un public aux anges : la soirée orchestrée par Valérie Dias a été un succès.



# CITOYENNETÉ

## OPÉRATION NETTOYAGE

Conduite par le Conseiller municipal, Olivier Stoeckel, avec le soutien du Premier adjoint, Patrice Ambrosioni, l'opération nettoyage a réuni une trentaine de volontaires.

Une attention toute particulière a été apportée aux fossés, pour permettre l'écoulement des eaux de pluie, et limiter les inondations.

Le Maire, Évelyne Ziboura, a chaleureusement remercié les participants pour leur engagement. Avec une mention spéciale plus pour les résidents de la Maison de retraite Korian, qui ont participé à cette action citoyenne, autour de la Résidence.



## CONCILIEUR DE JUSTICE

Vous avez un problème qui vous empoisonne la vie et vous envisagez de faire appel à la Justice ?

Sachez que **le Code de Procédure civile rend désormais obligatoire la tentative de conciliation préalable à une assignation devant le Tribunal.**

Avant d'en arriver là, vous pouvez prendre conseil gratuitement auprès de Didier Bellanger, Conciliateur de Justice, qui assure des permanences à la Mairie de Jardin, un mercredi sur deux, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

**Sur rendez-vous uniquement au 04 74 31 89 31.**

## RENCONTRE...

**Didier Bellanger est Conciliateur de Justice pour le canton de Vienne-Sud. Une mission qui demande un grand sens de l'écoute et une volonté farouche de rapprocher les gens.**

À 68 ans, ce dynamique retraité met ses qualités humaines et ses compétences professionnelles au service de ses concitoyens. « *J'ai 20 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines et effectué 9 ans de mandat en tant que conseiller prud'hommes* » explique-t-il.

Il vous reçoit, tout sourire, dans le bureau du Maire. Son apparence calme et posée contribue d'emblée à apaiser les tensions. « *Certes, je n'ai pas de baguette magique pour régler les conflits. Mon rôle est de permettre aux différentes parties d'engager le dialogue qui est souvent rompu, voire inexistant. Se parler est le premier pas vers une solution* ».

Dans les faits, les différends de voisinage représentent 60 % de son activité, 20 % relèvent d'un problème avec une administration, 10 % sont liés aux achats et à la consommation, et 10 % découlent de la Covid (remboursements suite à des annulations de voyages, de séjours touristiques...).

Pragmatique, Didier Bellanger remplit sa mission de conseil en ayant soin que chacune des parties fasse un pas vers l'autre. « *Il ne faut pas qu'il y ait un vainqueur et un perdant. Un conflit se règle à deux, dans une volonté commune de faire avancer les choses. Souvent, le fait de reformuler le problème, dans un principe de neutralité, apporte une vision plus réglementaire qui pose les bases d'un possible accord, puisque c'est l'objectif* ».

Après avoir entendu les requérants individuellement, une rencontre est souvent utile pour déboucher sur une solution pérenne. Un exercice qui demande du respect, de la discrétion et de l'empathie. Avec comme maître-mot, la confidentialité, qui est la valeur première d'un Conciliateur de Justice.



**TOP GARAGE** **AVENIR AUTO**

Nettoyage moteur - Vidange boîte automatique  
Climatisation - Pare-brise  
Révision constructeur toutes marques

**79, route de Bérardier - 38200 JARDIN**

**04 74 59 49 82**

Mail : [avenirauto.jardin@gmail.com](mailto:avenirauto.jardin@gmail.com)

Salon ENTRE NOUS



66 Route de Bérardier | Facebook : Salon ENTRE NOUS  
38200 JARDIN | Instagram : salon.entre.nous

04 74 31 64 87



# JARDIN AU SEIN DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

## AGIR ENSEMBLE POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

L'avenir de la planète est l'affaire de tous, car chacun de nous est acteur de la protection de l'environnement. Comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, ce sont des petits gestes du quotidien qui font la différence.

Rappelons-nous la citation d'Antoine-de-Saint-Exupéry : « **Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants** ».

Consciente des enjeux environnementaux, la Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu met en place des dispositifs, qui font appel à la citoyenneté.

## ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération peuvent trier leurs emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes en porte-à-porte ou dans les points d'apport volontaire du territoire.



## ENSEMBLE, VALORISONS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler.

Désormais, tous les habitants du territoire peuvent déposer leurs emballages plastiques dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire le plus proche, en fonction de leur commune de résidence. Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglo, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre.

Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5 % et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant.

Aussi, l'Agglo a souhaité s'engager dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021, en partenariat avec l'éco-organisme CITEO, pour faire progresser le recyclage. Tous nos emballages recyclables seront envoyés vers un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Chaque année, ce sont près de 5 200 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, soit 59 kg par habitant. Notre objectif d'ici à 2024 vise une progression de 10 à 15 % de ce tonnage, avec l'extension des consignes de tri des

emballages et un tri amélioré du verre et du papier.

**Qu'est-ce que je peux trier en plus depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021 ?**

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception !

### ► Les emballages plastiques

Bouteilles, sacs plastique, sacs de légumes congelés, suremballages plastique, sachets de fromage râpé, tubes de dentifrice, recharges de savon, pots de crème, pots de yaourt, barquettes polystyrène, boîtes de cacao, barquettes plastique avec couvercle, boîtes d'œufs, paquets de chips, flacons de salle de bain, bidons de lessive, etc.

### ► Les emballages en métal

Flacons aérosols, canettes, boîtes de conserve, barquettes en métal, paquets de café, capsules de café, papier aluminium, opercules et capsules de bouteille, bouchons à vis, tubes de crème en métal, plaquettes de médicaments vides, etc.

### ► Les emballages en carton

Cartonnettes, boîtes de céréales, briques de lait ou de jus de fruits, cartons de pizza, suremballages en carton, rouleaux de papier absorbant.

### ► Tous les papiers

Papiers de bureau, journaux, prospectus et enveloppes.

### Halte aux cartons bruns dans les conteneurs de tri papiers

Avec l'augmentation des ventes en ligne et la livraison à domicile, nous produisons plus d'emballages type « cartons bruns » dans nos foyers ! Ces cartons bruns ne sont pas comme les papiers à mettre dans les conteneurs bleus. Explications.

Les papiers sont recyclés grâce à un procédé simple : récupérer les fibres de cellulose qui les composent pour en faire une nouvelle matière première. Cette matière première est consommée par les papetiers pour redevenir du papier (journal, écriture...) ou d'autres produits comme des produits d'hygiène (essuie-tout...), des papiers d'emballage, des enveloppes ou encore des matériaux d'isolation.

Pourquoi cela pose problème de déposer les cartons bruns dans les conteneurs bleus d'apport volontaire dédiés aux papiers ?

# ICC

## Isère Camping-Cars

Réparation et pose d'accessoires

861, route de Beaurepaire / D538      Tél. 07 83 00 87 82  
F-38780 Eyzin Pinet  
GPS : 45.480744, 4.961193      www.iserecampingcars.fr  
DMS : N 45° 28' 50.678"      iserecampingcars@gmail.com  
E 4° 57' 40.294"

# SCTP EURL

Stéphane Chapotot  
06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges  
38200 Saint Sorlin de Vienne  
sctp-eurl@orange.fr

Les cartons bruns sont des indésirables dans la filière de reprise des papiers.

L'Agglo dispose d'un contrat de reprise qui privilégie la proximité avec une filière 100% française. Nos papiers sont ainsi repris par un papetier français situé dans les Vosges.

Or, les cartons bruns sont des indésirables qui dégradent la qualité du produit fabriqué. Si nos papiers comprennent trop d'indésirables comme les cartons bruns ils sont refusés ce qui pénalise le bilan environnemental de la filière ainsi que le coût pour l'Agglo.

Les cartons, de par leur volume, obstruent les entrées des conteneurs et empêchent de déposer davantage de papiers.

Les cartons doivent être déposés en déchetterie, tout simplement.

### DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux des patients en auto traitement bénéficient d'une filière spécifique et ne doivent en aucun cas être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères ou de tri.

Les matériels de soins (piquants et tranchants généralement) doivent être entreposés dans des boîtes à aiguilles qui sont distribuées gratuitement par les pharmacies (sur présentation d'une ordonnance). Une fois pleines celles-ci sont à rapporter aux points de collecte (voir liste des pharmacies et autres points sur le site DASTRI).

**Pour en savoir plus : rendez-vous sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)**

### DEMANDEZ À VOTRE COIFFEUR DE VALORISER VOS CHEVEUX !

L'Agglo a mis en place une action collective de collecte de cheveux auprès des coiffeurs du territoire afin de les valoriser.

La startup de Clermont-Ferrand, CAPILLUM valorise les cheveux, dans trois domaines d'application différents :

- ▶ La recherche médicale et l'amélioration des soins de l'homme grâce à la kératine présente dans les cheveux.
- ▶ La dépollution des eaux et sites industriels, le cheveu étant un absorbant naturel.
- ▶ L'agriculture, en proposant des alternatives écologiques aux produits plastiques utilisés.

Agissons ensemble, parlez-en à votre coiffeur, demandez-lui d'adhérer c'est très simple :

**<https://www.capillum.fr/> ou 06 64 93 09 09**



### UN OBJET DONT VOUS NE VOUS VOULEZ PLUS ?

Vienne Condrieu Agglomération a un partenariat avec l'association Emmaüs qui tient des permanences à la déchetterie de Pont-Évêque : les mercredis de 14h à 17h et à la déchetterie de Vienne : les samedis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h. Installée sur le territoire du Pays Viennois depuis 1975, la Communauté Emmaüs Vienne est un lieu de vie et de travail qui s'inscrit dans une démarche citoyenne responsable.

Historiquement, les structures Emmaüs agissent sur le champ de la récupération.

Ce partenariat vise à réduire les déchets à la source et valoriser ceux qui restent à la charge de la collectivité. Il permet aussi l'accès aux biens d'équipement pour les foyers à faible ressource.

Concrètement, le camion Emmaüs récupère : meubles, livres, bibelots, tableaux, vaisselle, jouets, vélos. Les objets sont triés et stockés dans les ateliers d'Emmaüs, puis mis en vente à petits prix dans l'espace de vente d'Emmaüs.

N'hésitez pas à venir sur place pour demander conseil aux compagnons d'Emmaüs.

Logo Emmaüs ok

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Vienne Condrieu Agglomération se mobilise pour la transition énergétique et multiple les actions en faveur de la rénovation énergétique.

L'Agglo a choisi de travailler avec les associations AGEDEN sur la rive gauche et ALTE 69 sur la rive droite pour vous accompagner dans vos projets de rénovation ou d'énergie renouvelable.

Ces deux structures vous conseillent sur rendez-vous ou par téléphone sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la rénovation énergétique et proposent un accompagnement personnalisé en amont, pendant et après le chantier.

- ▶ Vous avez le projet de rénover ou construire un logement ?
- ▶ Vous vous interrogez sur l'isolation de votre logement ? sur votre mode de chauffage ?
- ▶ Vous désirez réduire vos factures énergétiques et mobiliser les énergies renouvelables ?
- ▶ Vous souhaitez connaître quelles sont les aides qui existent ?

### N'hésitez pas à poser vos questions aux conseillers info Énergie !

▶ Tél. : 04 76 14 00 10

▶ Deux mercredis par mois, une permanence sur rendez-vous est mise en place au siège de l'Agglo à Vienne

(Espace Saint-Germain - 30, avenue du Général Leclerc)

▶ [infos@infoenergie38.org](mailto:infos@infoenergie38.org)

Ce service, en partenariat avec l'ALTE69 et l'AGEDEN, bénéficie d'un cofinancement de l'État, de la Région, des départements du Rhône et de l'Isère ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération.

### ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Réglementation... Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et de la moitié du fond du lit. À ce titre il est tenu à son «entretien régulier». Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit et ne nécessite pas d'autorisation particulière. En revanche, les travaux lourds de rectification du lit ou des berges nécessitent une autorisation préalable.

(article L. 215-14 du Code de l'environnement)

### VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Bâtiment Antarès - 30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne cedex - 04 74 78 32 10 - <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

- ▶ Les services accueillent le public jusqu'à 17h
- ▶ L'accueil général est à votre disposition jusqu'à 18h

# URBANISME

## CAP VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous **pourrez** effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée. Cette évolution initiée par l'État, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme pourront s'effectuer en ligne, via un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**.

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

### Les avantages de la dématérialisation

- ▶ Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie,
- ▶ Un service accessible en ligne 24 h/24,
- ▶ Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace,
- ▶ Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration,
- ▶ Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel,
- ▶ Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne,
- ▶ Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, on fait un geste pour l'environnement.

### Une procédure simple

La plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, sera accessible depuis le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie.



Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

### L'Agglo accompagne les communes

Le service commun **Autorisation Droit des Sols** de Vienne Condrieu Agglomération assurant la gestion et l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'Agglo, est en charge de la mise en place de cette dématérialisation qui se concrétisera par une plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, **vous devez continuer à vous adresser à votre mairie** pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire. Votre mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

**Retrouvez dans l'Agglomag de décembre tous les détails de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.**

Les textes de lois :

- ▶ L'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62,
- ▶ L'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

## Optique Gauthier

Personnalisez votre vision

### UNE VISION 250,000x PLUS NETTE\*

\*Nos yeux bougent jusqu'à 250 000 fois par jour. Vivons chacun de ces instants avec une netteté incomparable grâce aux verres à intelligence biométrique de Rodenstock.

Jusqu'à 150 €\*\* de remise sur votre paire de verres progressifs biométriques

# R

## RODENSTOCK

Parce que chaque œil est unique

Galerie Monoprix **VIENNE SUD**  
2, Rue du Colonel A. Beltrame  
Tél. 04 74 85 71 49

**VIENNE NORD**  
2, Avenue Berthelot  
Tél. 04 74 78 07 01



## sarl abcpeinture

embellir votre patrimoine

- Peinture - Décoration
- Plâtrerie - Placo
- Rénovation intérieure - Sinistre - Neuf
- Revêtement sol et mur
- Aménagement - Agencement - Menuiserie
- Décapage par aérogommage

**04.74.31.05.46**  
[www.abcpeinture.fr](http://www.abcpeinture.fr)

ZI de l'Abbaye - PONT-EVEQUE



## PEDRENO Alain

Diagnosics Vente ou Location

Tél. 04 72 51 18 42  
Port. 06 75 64 83 21

38780 EYZIN-PINET  
69360 COMMUNAY

### DIAG IMMO EXPERTISES

Email : [diagimmoexpertises@yahoo.fr](mailto:diagimmoexpertises@yahoo.fr) [www.diag-immo-expertises.com](http://www.diag-immo-expertises.com)

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## CONTACTEZ VOS ASSOCIATIONS

Les coordonnées sont régulièrement actualisées sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

### ACCA

DALHIEUX Jean-Louis, Président  
04 74 31 61 27 - 06 48 16 43 10  
[acca.jardin@gmail.com](mailto:acca.jardin@gmail.com)

### ALPES POUR TOUS

GUICHARD Stéphane, Président  
06 31 22 97 86  
[apt-assof@orange.fr](mailto:apt-assof@orange.fr)

### À TOUR DE ROLE (Théâtre)

AMBROSIONI Patrice, Président  
04 74 53 34 67 - 06 29 12 14 38  
[patrice.ambrosioni@hotmail.fr](mailto:patrice.ambrosioni@hotmail.fr)

### AU DÉTOUR DE JARDIN

SIMONDAN Eva, Présidente  
06 16 88 69 00  
[evasimondan@gmail.com](mailto:evasimondan@gmail.com)

### BOULE SPORTIVE

RICHER Jean-Paul, Président  
06 81 34 11 47

### CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE - TRAIT D'UNION

LIVIO Christian, Président  
04 74 85 51 59 - 06 79 78 20 61

### CLUB RETRO MÉCANIQUE

JURY Emmanuel, Président  
06 42 30 63 63  
[retromecanique38200@gmail.com](mailto:retromecanique38200@gmail.com)  
LAMBLIN Marc, Vice-Président  
06 70 72 82 20  
[cmlamblin@orange.fr](mailto:cmlamblin@orange.fr)

### COINCI-DANCE

PARET Christine, Présidente  
06 74 01 90 62  
[christineparet@orange.fr](mailto:christineparet@orange.fr)

### COMITÉ DE JUMELAGE

LOMBARD Danielle, Présidente  
06 75 57 54 80  
[d.lombard38@gmail.com](mailto:d.lombard38@gmail.com)

### COMITÉ DES FÊTES

DIAS Manuel, Président  
07 69 15 23 81  
[comitejardinois38@gmail.com](mailto:comitejardinois38@gmail.com)

### CSV JUDO

VERA Jean-Gilles, Président  
04 74 78 10 61 - 06 11 89 54 96  
[secretariat@judovienne38.com](mailto:secretariat@judovienne38.com)

### ÉTOILE JARDINOISE

DIAS Manuel, Président  
PELLET-HATON Laurent, Secrétaire  
06 40 59 28 63  
[etoilejardinoise@gmail.com](mailto:etoilejardinoise@gmail.com)

### FNACA

MARTINEZ Jean, Président  
04 74 85 28 78 - 06 80 52 71 09  
[denis-arnoux@orange.fr](mailto:denis-arnoux@orange.fr)  
GERMAIN Roger, Président  
06 07 91 03 78

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA

DREVETON Laureen, Présidente  
06 69 99 52 48  
[laureen.drev@gmail.com](mailto:laureen.drev@gmail.com)

### INFORMATIQUE SOLIDAIRE

MARTIN Florence, Présidente  
DELCROIX Fabienne, Animatrice  
07 49 05 79 24  
[fab.delcroix@outlook.fr](mailto:fab.delcroix@outlook.fr)

### LES PINCEAUX DE JARDIN

VIGNASSA Josceline, Présidente  
09 54 49 81 42 - 06 31 83 87 33  
[josceline.vignassa@free.fr](mailto:josceline.vignassa@free.fr)

### LES TROMPES DES REVOLETS

DESCHAMPS André, Président  
06 29 19 45 70  
[ad.revolets@free.fr](mailto:ad.revolets@free.fr)  
MOREL Arnaud, Secrétaire  
[am.revolets@free.fr](mailto:am.revolets@free.fr)

### L'ÉTOILE DE NOTRE PASSION

PEYRÉ Richard, Président  
06 71 20 64 32  
[richard.peyre@gmail.com](mailto:richard.peyre@gmail.com)

### LOISIRS CRÉATIFS

LOMBARD Danielle, Présidente  
06 75 57 54 80  
[d.lombard38@gmail.com](mailto:d.lombard38@gmail.com)

### MODÉLISME

SACCHI Jean-Marc, Président  
06 15 06 17 14  
[jmsacchi@laposte.net](mailto:jmsacchi@laposte.net)

### M.O.S. - 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

VAUDAINE Hervé, Président  
06 71 40 96 47  
[herve.vaudaine@orange.fr](mailto:herve.vaudaine@orange.fr)

### NATURE RAND'EAU HAUT OH !

DUPONT Sébastien, Président  
06 16 33 01 79  
[sebastien.dupont15@gmail.com](mailto:sebastien.dupont15@gmail.com)

### PATCHWORK

LARDERET Nicole, Responsable  
06 42 36 35 75  
[nicole.larderet0467@orange.fr](mailto:nicole.larderet0467@orange.fr)

### SIM

PORCHERON Nicolas, Président  
04 74 58 05 90  
[secretariat.sim@orange.fr](mailto:secretariat.sim@orange.fr)  
REY Christophe, Directeur

### SOLIDAIREMENT VOTRE

LALÉOUSE-ERNOULT Dominique, Présidente  
04 74 53 47 17 - 06 08 99 41 19  
[d.laleouse@sofiges.fr](mailto:d.laleouse@sofiges.fr)

### SOU DES ÉCOLES

RAZAFINDRAIBE Lucie, Présidente  
06 58 40 22 09  
[Lucie.razaf@gmail.com](mailto:Lucie.razaf@gmail.com)

### TENNIS CLUB JARDIN/ESTRABLIN

MALACARNET Agnès, Présidente  
07 69 33 41 65  
[tcestrajardin@free.fr](mailto:tcestrajardin@free.fr)  
BUATIER Christelle, Contact  
04 74 53 56 97  
[tcestrajardin@free.fr](mailto:tcestrajardin@free.fr)

### VIVRE AUTREMENT

DEGRÉ Gérard, Président  
04 74 53 59 37  
06 71 14 97 93  
[g.degre@hotmail.fr](mailto:g.degre@hotmail.fr)

**BRIZ GLASS** - 04 37 04 36 33  
34 Avenue Georges et Louis Frèrejean - 38780 PONT-ÉVÈQUE  
Réparation et remplacement de pare-brise  
VL - VUL - TP - Agricole  
Un service première classe!  
Zéro franchise / Toutes assurances / Aucune avance de frais / Intervention à domicile

**ALFA X PNEU**  
04 74 79 98 46  
Courroie de distribution  
Disques/Plaquettes  
Echappement  
Géométrie  
Pneumatiques  
Entretien  
etc...  
34, avenue Georges et Louis Frèrejean  
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÈQUE



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA

Dans le cadre de Sport santé, le club GV propose diverses activités ouvertes à tout public de 16 à 99 ans... Gymnastique, Yoga, Marche Active, Randonnées pédestres, Parcours oxygène... Tous les cours proposés se déroulent dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées.

► **Gymnastique** : les seniors se regroupent principalement le lundi matin à la salle Jean Monnet. En moyenne, une cinquantaine de licenciés répartis sur les cours de 9h et 10h15 pratiquent la gymnastique. Les exercices sont adaptés afin que chacun évolue en fonction de son niveau et de sa forme physique du moment. Les personnes encore en activité professionnelle participent plutôt aux cours en soirée les mardis à 19h30 et jeudis à 19h. Ces séances de gym adaptées à un public plus jeune sont plus toniques.



► **Les cours de Yoga** se déroulent le mercredi à 18h30 et 20h, et le jeudi à 16h45.

► **La Marche Active** se pratique à l'extérieur le mercredi de 12h30 à 13h30. Cette activité physique et sportive permet d'améliorer la condition physique, stabiliser le poids, stimuler la fonction cardio vasculaire... Toute personne peut

pratiquer à son niveau pour retrouver ou entretenir sa forme. Plusieurs périodes : la 1<sup>ère</sup> en septembre 2021, la 2<sup>ème</sup> en novembre-décembre 2021, la 3<sup>ème</sup> du 5 janvier au 12 février 2022 et la 4<sup>ème</sup> du 4 mai au 30 juin 2022.



► **Randonnées Pédestres** : les sorties sont organisées et encadrées par des accompagnateurs bénévoles qualifiés. Prochaines dates : 16 janvier, 27 février, 10 avril, 22 mai, et 26 juin 2022.

Même si le public est en majorité féminin, les messieurs ont toute leur place à l'AGV. Ceux qui pratiquent déjà témoignent des bienfaits apportés pour leur bien-être et leur santé. L'adhésion au club en début de saison offre la possibilité de participer à plusieurs séances hebdomadaires dans chaque activité. Tout au long de l'année, un cours d'essai est offert à toute personne qui souhaite découvrir une activité ou tester ses capacités physiques.

► **Parcours oxygène** : activité en extérieur, cardio, renforcement musculaire, endurance autour de la technique de la marche active, dans un esprit convivial. Deux modules de 8 séances le samedi de 9h à 10h15 ; 1<sup>er</sup> module du 25 septembre au 13 novembre 2021 et le 2<sup>ème</sup> module du 5 mars au 23 avril 2022.



15 adhérents bénévoles, 5 animateurs salariés et 2 accompagnateurs bénévoles de randonnées contribuent au bon fonctionnement de l'association dans un esprit de convivialité. En septembre, la plupart des adhérents sont revenus et l'arrivée de nouveaux permet de garder un effectif stable par rapport aux années précédentes. Grâce aux efforts de tous et au soutien de la municipalité, le club GV se porte bien.

Suite à l'assemblée générale du 15 octobre, Laureen Drevetton a été cooptée en tant que présidente provisoire jusqu'à la prochaine assemblée 2022.

**Christel Monnin, Secrétaire**



## SECTION JUDO DE JARDIN

Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année. Deux cours d'essais gratuits sont possibles avant de s'engager ! Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 4 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot.

Chaque saison depuis maintenant une vingtaine d'années, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne. Avec au programme un enseignement ludique, l'apprentissage des chutes et des techniques de projections, la participation à une mini-compétition avec médailles et goûter. Sans oublier en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture ! Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

**Les cours dispensés par Cédric Ducolombier, professeur diplômé d'État, ceinture noire 3<sup>e</sup> dan.**

**HORAIRE DES COURS, LE JEUDI À LA SALLE DES LIESSSES :**

► 17h45 - 18h45 : enfants nés en 2017/2016/2015/2014,

► 18h - 19h : enfants nés en 2013/2012/2011 et avant.

Renseignements et inscriptions toute l'année : **04 74 78 10 61**

Informations sur la vie du club sur notre site : **judovienne38.com**

**Patrick Sigismond, Entraîneur**



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## COINCIDANCE

Et c'est reparti pour une rentrée 2021-2022 sur les chapeaux de roue ! Que nous sommes contentes de pouvoir vous retrouver en chair et en os. De pouvoir partager avec vous de bons moments et de retrouver nos profs.

### Quoi de neuf pour cette rentrée ?

Des nouveaux cours et des nouvelles profs : Carole avec du yoga pour enfants et Anne-Charlotte pour de l'éveil et de la danse moderne pour les 7/10 ans.

Carole



Anne-Charlotte



Et toujours Anne-Sophie (danse afro), Lory (fit boxing, pilates et cross) et Mathilde (modern jazz).

Anne-Sophie



Lory



Mathilde



### Un nouveau site internet !

Ça y est, il est sorti, nous l'avons annoncé l'an passé, c'était notre projet 2020 et nous l'avons mené à bien afin de le rendre plus attractif et le moderniser un peu.

### Solidaires d'Octobre Rose...

Nous avons souhaité nous associer à cette belle cause et avons lancé plusieurs actions pour récolter des fonds. Un stage de pilates le 17 octobre et un stage de danse afro le 25 octobre. Nous avons aussi proposé un débardeur aux couleurs d'Octobre rose et de Coincidence dont les bénéfices seront également reversés à l'association.

### À venir ?

Des stages les week-end et pour les vacances scolaires, les informations seront largement diffusées sur FB, sur notre site, par WhatsApp pour nos adhérents, et par la mairie de Jardin.

Et surtout un gala en 2022. Le dernier a eu lieu en mai 2019 car comme beaucoup d'événements de ce type, il n'a pas pu avoir lieu en mai 2020 et 2021. Nous avons hâte de vous retrouver pour passer un moment festif et pouvoir présenter les différentes créations des petits et des grands. La date qui reste encore à confirmer est fixée au 21 mai 2022.

Christine Paret, Présidente

Le bureau



## FNACA



La FNACA de Jardin comprend 44 adhérents et 12 sympathisants. À condition que le contexte sanitaire le permette sur l'année 2022, la FNACA de Jardin participera aux commémorations officielles, les :

► 19 mars

► 8 mai

► 11 novembre

Pour 2022, nos adhérents se réuniront en janvier pour la galette des rois, et le grand méchoui « typique » au tourne broche, prévu le **jeudi 9 juin 2022**. D'autres sorties sont encore à l'étude.

Pour les autres mois de l'année, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois reste toujours très apprécié pour se retrouver autour de discussions et d'un goûter, pour jouer aux jeux de cartes (belote, tarot), parties de scrabbles...



Monique Arnoux,  
Secrétaire



Des parts du Voyage.

# Blondie PIZZA

VENTE À EMPORTER  
**07 82 59 70 53**  
blondiepizza@hotmail.com

f @blondiepizza

## LES PINCEAUX DE JARDIN

Les Pinceaux de Jardin proposent des **cours d'aquarelle**, animés par Francis Cordina, le lundi de 18h à 21h, dans la salle des associations de Jardin.

Et des **cours de bandes dessinées** animés par Patrice Causse, le lundi de 16h30 à 18h pour les enfants.

En aquarelle, plusieurs techniques parfois peu conventionnelles peuvent être étudiées, telles que la découverte de la fusion des pigments dans l'eau.

Débutants et aquarellistes confirmés sont les bienvenus.

**À noter que la page de couverture de cette édition 2022 de l'Écho de Montléant, est la reproduction d'une aquarelle réalisée par Francis Cordina.**

**Contacts : Jocelyne Vignassa 06 31 83 87 33**

**Francis Poyatos 06 38 78 84 30**

**Jocelyne Vignassa, Présidente**



## LE TRAIT D'UNION

Malgré les restrictions sanitaires et une activité au ralenti, le club a pu organiser un repas, qui a réuni 60 personnes, un thé dansant et le repas de Noël.

Avec 55 adhérents, la bonne humeur est toujours au rendez-vous. Les réunions se déroulent chaque premier et dernier jeudi du mois, de 14h à 18h, dans la salle associative, autour de moments festifs : jeux, anniversaires, goûters, repas au restaurant... Les retraités sont les bienvenus au club !

Le président et les membres du bureau vous invitent à participer nombreux aux animations 2022, qui auront lieu :

### Dans la salle associative

- ▶ 27 janvier : assemblée générale
- ▶ 24 février : bugnes
- ▶ 6 octobre : goûter d'anniversaire
- ▶ 15 décembre : repas de Noël

### Dans la salle Jean Monnet

- ▶ 5 mars : concours de belote
- ▶ 28 avril : repas inter clubs
- ▶ 8 mai et 4 septembre : thé dansant

Jusqu'à nouvel ordre, le pass sanitaire est obligatoire.

**Christian Livio, Président**



## LE COMITÉ DES FÊTES

C'est une bande de Jardinois investie dans la vie du village. Nous organisons des manifestations tout au long de l'année.

- ▶ Octobre rose : récolte de soutiens gorges
- ▶ La Bourse au jouets
- ▶ Des matinées boudin
- ▶ Des ventes de vin chaud / soupe pour le Gospel en partenariat avec la mairie.

En 2022, nous espérons concrétiser d'autres projets comme : accueillir le festival de l'humour, financer un bus pour une sortie ski, organiser un concert jazz et une fête de village.

Pour cela nous avons besoin de vous alors rejoignez-nous. Retenez bien notre contact : [comitejardinois38@gmail.com](mailto:comitejardinois38@gmail.com)



## Spie batignolles dumas

VOTRE PARTENAIRE  
EN INFRASTRUCTURES  
ROUTIÈRES



Tél : 04 74 31 70 28  
[dumas@spiebatignolles.fr](mailto:dumas@spiebatignolles.fr)  
[spiebatignolles.fr](http://spiebatignolles.fr)



En route pour connecter les hommes

spie batignolles

/dumas

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Pour la 38<sup>ème</sup> année consécutive, le Centre de Loisirs Musical s'est tenu du 12 au 30 juillet 2021, au groupe scolaire de Jardin.

Le recrutement du personnel s'est fait dès le début d'année, pour obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires à l'ouverture du Centre Musical.

L'équipe étant constituée, le thème **L'espace** a été choisi collectivement. Nous avons été inspirés par l'aventure de Thomas Pesquet dans la Station Spatiale Internationale, qui communique chaque semaine avec les enfants.

Cette année encore, les enfants n'ont pas pu bénéficier d'un déplacement hebdomadaire à la piscine, les groupes n'étant admis que dans la limite maximum de 25 participants. Or nous avons dépassé largement ce chiffre, ce qui témoigne de l'intérêt des familles pour le Centre de Loisirs Musical.

Le pass sanitaire étant obligatoire dès le 21 juillet 2021 pour des spectacles en intérieur, le conte musical prévu initialement dans la salle Jean Monnet, s'est déroulé en plein air, dans le respect des consignes sanitaires : masque et distanciation physique.

C'est ainsi que chaque vendredi à 17h30, les parents ont pu assister à une prestation musicale préparée dans la semaine. La chorale, l'orchestre inter-instrumental ainsi que des intermèdes de danse ont été présentés aux familles par les professeurs de musique et par l'équipe des animatrices et des animateurs.

Un grand merci à la Directrice générale, aux animatrices, aux animateurs, à la Directrice de l'Orchestre, au Chef de chœur et aux professeurs de musique, pour leur investissement.

Dans la bonne humeur ils ont su relever un défi, dans des conditions compliquées, à la satisfaction des enfants et des familles.

Cette année, nous avons eu le plaisir de revoir une bonne participation des familles qui nous ont fait confiance. Quarante enfants ont participé au Centre Musical, ce qui est réconfortant compte tenu des circonstances sanitaires !

Toutefois, nous devons rester vigilants concernant l'effectif des enfants musiciens, afin de garder notre spécificité musicale. La priorité étant de pouvoir monter chaque année un orchestre inter-instrumental afin de faire travailler les enfants sur des morceaux d'ensemble.

Merci au Conseil Général de l'Isère, à Madame le Maire de Jardin, aux élus et aux services techniques de la Municipalité, qui nous ont soutenus pour assurer la réalisation du Centre de Loisirs Musical 2021, dans une version adaptée aux contraintes dues à la pandémie.

**Le Centre de Loisirs Musical 2022 se tiendra du 4 juillet au 22 juillet 2022, à Jardin.**

**Jean-Pierre Martin, Organisateur du Centre**



## LE SOU DES ÉCOLES



### LE SOU, C'EST QUOI ?

Une association à but non lucratif qui poursuit deux objectifs :

- ▶ Organiser des événements ludiques et festifs pour les enfants des écoles et leurs familles (spectacle de Noël, loto, braderie puériculture, carnaval, kermesse, ...),

- ▶ Permettre, notamment grâce à ces événements, de récolter des fonds destinés à financer les activités culturelles et sportives des enfants des écoles afin que celles-ci puissent être proposées gratuitement à tous les enfants.

L'année 2020-2021 fut encore marquée par la crise sanitaire. Ainsi, seulement une animation en live et une manifestation ont pu avoir lieu : la tombola avec un tirage en live sur Facebook et la kermesse. Ces deux manifestations ont fait l'objet d'un franc succès, malgré le mauvais temps lors de la kermesse.



Le Sou va participer au financement de sorties scolaires dans la mesure de ce qui est permis et selon l'évolution de la situation sanitaire, qui semble favorable. L'association du Sou des Écoles a offert les calculatrices collèges aux CM2, un spectacle de musique en école élémentaire et des sorties à la ferme pour les maternelles. L'année s'est terminée par la vente de sapins, de chocolats et la fête de Noël.

Pour cette nouvelle année, notre équipe s'est agrandie de nouveaux parents et reste toujours très motivée pour mener à bien nos manifestations dans la joie et la bonne humeur. Merci à eux ! Les membres de l'association ne chôment pas : décorateurs, serveurs, créateurs, animateurs... Ils sont polyvalents et toujours souriants !

### AGENDA 2022 (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

- ▶ **Loto** : 5 février salle polyvalente
- ▶ **Braderie** : 27 mars salle polyvalente
- ▶ **Bal du carnaval** : 15 avril salle polyvalente
- ▶ **Kermesse** : 25 juin salle polyvalente et cours de l'école

Contact :  
**06 58 40 22 09**  
[soudejardin@gmail.com](mailto:soudejardin@gmail.com)

**Lucie Razafindraibe, pour l'Équipe du Sou**

## MODÉLISME CLUB ESTRABLIN-JARDIN

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

- ▶ **Président** : Monsieur Sacchi Jean-Marc
- ▶ **Trésorier** : Monsieur Mazmanian Alain
- ▶ **Secrétaire** : Madame Dahiot Mauricette



### PERMANENCE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

sauf modification exceptionnelle, vous pouvez retrouver des membres du club et du bureau aux réunions mensuelles à l'ancienne école de la Rosière à Estrablin de 14h à 17h, les samedis :

- ▶ 5 février
- ▶ 2 avril
- ▶ 4 juin
- ▶ 5 mars
- ▶ 7 mai

Contact : Jean-Marc Sacchi 06 15 06 14 17 - [jmsacchi@laposte.net](mailto:jmsacchi@laposte.net)

Jean Normand, Président



## FC MOS3R



SAISON 2021-2022

est la reprise au FC MOS3R. Après deux saisons tronquées, le club espère enfin pouvoir réaliser une saison pleine, qui plus est agrémentée par de bons résultats sportifs.

Pour ce faire, l'apport du terrain synthétique à Septème s'avère un atout important, voire indispensable pour permettre le développement et la pérennité du club.

La structure sportive d'encadrement et d'organisation du club comporte 10 catégories : U6-U7, U8-U9, U10-U11, U12-U13, U14-U15, U16-U17, U18-U19-U20, Seniors, Vétérans et Gardiens.

Les entraînements se déroulent à Moidieu et Septème sous la direction d'Alex Delage, Fabrice Sanchez, Nathan Bourguignon, Paco Clément, Loann Rolland et Jean-Michel Jars. Les inscriptions sont toujours possibles.

Contactez Laurent Terry : 06 19 30 81 96

Cette saison, compte-tenu des difficultés matérielles d'organiser des entraînements de qualité à Jardin et des difficultés pour le club de détacher un éducateur, les Jardinois s'entraîneront à Moidieu-Détourbe ou à Septème, sur le nouveau terrain synthétique pour lequel la commune de Jardin a apporté sa contribution financière.

Hervé Vaudaine, Président

## Arc en ciel

**PLÂTRERIE**

**PEINTURES (INT. EXT.)**

**TOUS TYPES DE  
REVÊTEMENTS MURAUX**

**SPÉCIALISTE DÉGÂTS  
DES EAUX ET INCENDIE**

**PARQUET FLOTTANT  
ET STRATIFIÉ**

**PONÇAGE ET  
VITRIFICATION  
DE PARQUETS  
SOLS SOUPLES**

Lucas  
Annicchiarico

**Port. 06 82 15 26 76**

**[contact@arc-en-ciel.net](mailto:contact@arc-en-ciel.net)**

21-23 rue de Bourgogne - 38200 Vienne

## JORLAND ORGANIQUE

REVENTIN-VAUGRIS

**CURAGE TOUTES FOSSES  
INTERVENTION RAPIDE**

Curage  
Vide cave  
Débouchage  
Bac à graisse  
Fosse septique  
Micro Station Epuration

**06 25 57 82 66**

[contact.jorland@ebtrans.com](mailto:contact.jorland@ebtrans.com)

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## HANDBALL CLUB PAYS VIENNOIS

Pour la deuxième année consécutive, le HBCPV propose aux enfants de 6 à 9 ans de découvrir le handball, les mardis de 17h30 à 18h30, à la salle polyvalente Jean Monnet. Après une première saison rapidement interrompue par le contexte sanitaire, l'activité a repris de plus belle début septembre avec beaucoup de nouveaux inscrits, sous la direction de notre nouveau jeune entraîneur en apprentissage, Maxence.

Cette catégorie vient désormais élargir le socle de nos jeunes adhérents afin de débiter plus précocement leur développement personnel et collectif dans le cadre de notre sport. Un bon tremplin pour attaquer la compétition ensuite dans la catégorie -11, qui elle s'entraîne les jeudis de 18h à 19h30 sur Vienne, composée cette saison de 2 équipes, une masculine et une féminine. Nous passons ensuite aux -13 qui ont 2 entraînements par semaine les mardis de 18h30 à 20h et les mercredis de 16h30 à 18h à Pont-Évêque. Pour ce qui est des -15 et -18, ils s'entraînent en commun, faute de créneaux disponibles, les lundis de 18h45 à 20h15 et les mercredis de 18h à 20h.



Du côté des adultes, 2 modes de pratique sont proposés. La section compétition s'entraîne les lundis de 20h15 à 22h et les mercredis de 20h à 22h à Pont-Évêque sous la direction de Christian Jacquot. Le groupe permet la constitution de 2 équipes évoluant aux 2 niveaux territoriaux de la ligue AURA. Pour ce qui est de la section loisir, elle s'exerce les lundis de 20h à 22h à St-Romain-en-Gal sous la direction de Maxence.

De quoi proposer une diversité de pratiques pour tous les âges et tous les niveaux techniques. Par ailleurs le club possède une école d'arbitrage et inscrit régulièrement ses licenciés à des formations de l'ITFE pour maîtriser le handball sous tous ses aspects. Alors, si vous êtes intéressés par ce sport, par ses valeurs familiales, ou que vous admirez les exploits de nos équipes de France et de nos clubs d'élite, rejoignez-nous afin de partager de bons moments en notre compagnie.

**Allez le HBCPV !**

**Olivier Stoeckel, Secrétaire**



## COMITÉ DE JUMELAGE

Une Association qui a pour objectif de développer les rencontres et les échanges avec sa commune jumelle de Sainte-Flaive-des-Loups, en Vendée mais... pas que !!!

Depuis la signature le 5 juillet 2016 de la charte officialisant le jumelage de notre commune avec celle de Sainte-Flaive-des-Loups, en Vendée, le Comité de jumelage de notre village n'a eu de cesse d'organiser des rencontres avec nos amis Flavois au travers de manifestations spécifiques ou en participant à celles organisées par les autres associations de la commune.

Aujourd'hui nous sommes 38 adhérents bénévoles qui, par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer et perdurer le partenariat avec notre commune jumelle de Sainte-Flaive, donnent de leur temps pour faire du comité de jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la commune. Après une longue année sans manifestations, le Comité de Jumelage a repris ses activités le 14 septembre.

Nous avons organisé une randonnée pédestre le 24 octobre avec 2 circuits (6 km et 10 km) au profit de « Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants ».

Une cinquantaine de participants nous a permis de récolter 400 €. Nous avons poursuivi avec notre Marché de Noël le 12 décembre. Une trentaine d'exposants a proposé aux visiteurs des idées cadeaux, bijoux, déco, peinture sur porcelaine, couture diverse, tableaux et Gourmandises de fête.

Le Comité de Jumelage tenait un stand de produits Vendéens apportés par nos amis jumeaux de Sainte-Flaive-des-Loups en Vendée (huîtres, vins, sel, brioches, gâches, etc.).



Et, en exclusivité, cette année, nous avons une exposition d'environ 10 m de crèches du monde entier. Le Père Noël a fait son apparition vers 11h et une « Boîte aux lettres du Père Noël » accueillait les messages des enfants.

Pour commencer 2022, nous vous accueillerons pour notre thé dansant Salle Jean Monnet le **6 février** avec « Phil' Musette » et dégustation traditionnelle de nos bugnes « maison ».

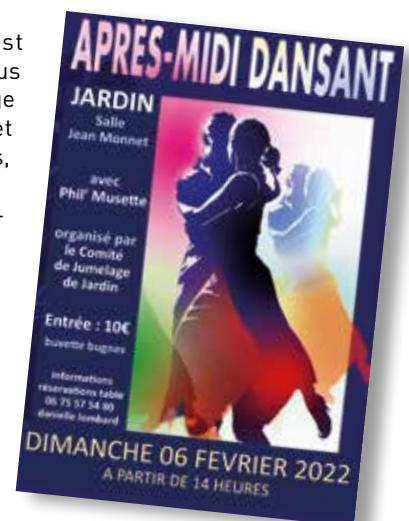
38 adhérents bénévoles c'est bien, mais si comme nous, vous souhaitez faire vivre notre village et participer aux rencontres et échanges qu'ils soient culturels, sportifs ou autres avec notre commune jumelle de Sainte-Flaive. **Rejoignez-nous !!!**

Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 18h, salle des Associations.

Cotisation annuelle 12 € pour 1 pers. et 20 € pour un couple.

**Tél. 06 75 57 54 80**  
**d.lombard38@gmail.com**

**Danielle Lombard, Présidente**



## ASSOCIATION ALPES POUR TOUS

**A**lpes Pour Tous est née en 2005 et a été créée pour gérer le chalet du Combeynot. Ce chalet fut construit à 80 % par des bénévoles principalement venant de 10 villages de la Gère et de la Varèze, dont Jardin faisait partie, et avec l'aide des municipalités grâce à la création d'un syndicat intercommunal, le SIRCEV ; en 1987-1988, c'était l'intercommunalité avant l'heure. Ce projet faisait suite à la difficulté de trouver des bâtiments pour organiser des camps d'ados sur le secteur. Il a permis de faire rencontrer des personnes de tous âges et des jeunes du Service Civique International : 17 nations ont participé à la construction avec nous.

Ce centre d'hébergement et de vacances accueille aujourd'hui de nombreuses familles et groupes familiaux ou associatifs avec la volonté farouche de permettre à tous d'accéder à la montagne dans des conditions privilégiées. Il peut accueillir jusqu'à 45 personnes. La qualité de l'hébergement, son accessibilité toute l'année et surtout le cadre exceptionnel de sa situation attirent une population importante, soucieuse de découvrir les plaisirs de la montagne et de profiter de son pouvoir éducatif et social à des tarifs accessibles à tous.

Les villages de la Grave et de Villar d'Arène vous accueillent dans un lieu d'exception entouré de montagnes grandioses : la Meije, le Galibier... Notre chalet est un camp de base idéal pour de multiples activités sportives et de loisir.

- ▶ L'été : randonnées, escalades...
- ▶ L'hiver : ski alpin, ski de fond...

Pour en savoir plus, visitez notre site : [www.chaletcombeynot.fr](http://www.chaletcombeynot.fr)

Vous y trouverez tous les renseignements pour organiser votre séjour !

Tél. 06 31 22 97 86 - Email : [apt-asso@orange.fr](mailto:apt-asso@orange.fr)

Siège social : Mairie - 1, place de la Mairie - 38200 JARDIN

Stéphane Guichard, Président



Boulangerie - Pâtisserie

*Aux Pains de Jardin*

*Chez Dim et Aurore*



54, route de Berardier - 38200 Jardin

04 74 31 58 08

## CLUB RÉTROMÉCANIQUE



**R**etrouvailles... Après une année 2020 perturbée par la pandémie, le club a repris ses bonnes habitudes en 2021 dans le respect des consignes sanitaires. Sorties touristiques et culturelles, rendez-vous mensuels place du Lavoir, nos anciennes ont repris du service pour le plus grand plaisir de leurs conducteurs et se sont baladés au 4 coins de la région.

Pour fêter l'accalmie de la pandémie, les **Retrouvailles des vieilles mécaniques** ont rassemblé quelques 400 anciennes, provoquant une animation joyeuse et colorée au stade et dans le village.

Plus récemment, le **Moules frites** organisé par le club le 14 décembre a vu la cuisson et la vente d'environ 500 portions de moules, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, mélangeant les habitants de Jardin et les clubs voisins.

Nous préparons 2022, et invitons tous les habitants de Jardin à partager **Tripes et bugnes**, le **dimanche 13 février** à la salle Jean Monnet, à consommer sur place ou à emmener.

Après le succès de la manifestation de novembre, nous renouvellerons le **13 novembre 2022** notre **Moules frites**.

Rendez-vous également le deuxième dimanche de chaque mois place du Lavoir en compagnie de nos adhérents et des voitures des clubs voisins.

**Vous possédez une voiture ancienne ? Rejoignez nous au club Rétro Mécanique !**

Marc Lamblin, Président



**Gedimat**  
*Au cœur de l'ouvrage.*

**Montagnat**

Route de Vienne  
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY  
**04 74 58 74 25**

**Vienne Matériaux**

Route de Beaurepaire  
38200 JARDIN  
**04 74 85 34 14**

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



## À TOUR DE RÔLE

### POURQUOI JE FAIS DU THÉÂTRE...

**A** l'ère où la communication numérique prend le pas, chacun oublie l'intérêt d'une communication orale bien maîtrisée. Un entretien d'embauche, une intervention en réunion, en public ou même simplement au sein d'un groupe d'amis et voilà le filtre de l'écran disparu et les difficultés qui s'affichent. Une solution simple et ludique s'ouvre alors à tout un chacun pour faciliter ses échanges : le théâtre.

- ▶ En effet, le théâtre permet de développer la confiance en soi et en l'autre : jeux et exercices d'improvisation permettent peu à peu d'apprendre à croire en soi et en sa valeur, à ne pas se laisser déstabiliser par le regard de l'autre, à faire confiance et à renouer des liens.
- ▶ Et bien souvent le mot même de théâtre effraie « *je ne peux pas me montrer en public* », « *je ne saurai jamais mon texte !* » voilà bien des maux et des mots remplis d'a priori que l'on entend

Faire du théâtre ne se résume cependant pas à réciter un texte ou à imiter un personnage. L'essentiel est ailleurs : dans le travail sur la présence et l'écoute, l'expression corporelle, la force de l'imaginaire, la libération des émotions, le retour à l'expression spontanée... Pratiquer le théâtre consiste donc à s'adonner à une multitude d'exercices et de jeux qui développent de nouvelles facultés et qui font du théâtre, par la même occasion, un formidable outil pour l'épanouissement des individus et l'éducation des citoyens.

### POURQUOI JE VAIS FAIRE DU THÉÂTRE...



À TOUR DE RÔLE vous propose depuis maintenant 22 ans ! Une activité animée par Isabelle Royer Diplômée d'art théâtral metteur en scène, chorégraphe, intervenant théâtre et danse.

- ▶ **ADULTES** : ambiance conviviale garantie !  
Inscriptions possibles toute l'année !  
Renseignements au 06 29 12 14 38  
<https://atourderole.wixsite.com/atourderole38>
- ▶ **JEUNES** : de 8 à 18 ans : s'épanouir !



- ▶ **TROUPE** : cette saison : une comédie « Georges & Georges » à ne pas manquer !



Patrice Ambrosioni, Président

## NATURE RAND'EAU HAUT OH !

**Q**ue vous aimiez buller, lézarder, ou flemmarder, vous aimez peut-être aussi marcher... et vous le savez bien, la marche est l'activité physique la plus simple, elle est innée et permet de conserver son capital santé et sa bonne humeur ! Depuis 6 ans, Nature Rand'Eau Haut Oh ! vous accompagne dans cette démarche sur chemins balisés, chemins de traverse, et même en dehors des sentiers battus, en associant l'activité physique à la découverte de l'environnement et du patrimoine culturel et gastronomique.

Voici le témoignage de Christine, 65 ans, adhérente de l'association depuis 5 ans :

« *Malgré les années et les quelques kilos en trop, j'aime participer aux randonnées proposées par Nature Rand'Eau Haut Oh ! Ras-le bol des « rando » en troupeau ! Petit effectif, des coachs qui nous connaissent et sont à l'écoute, un éventail de randonnées qui nous permettent de mieux connaître notre environnement en nous procurant un émerveillement toujours renouvelé... Et, bien sûr de bons moments de convivialité et de rigolade ! Lorsque je reçois la fiche de présentation toujours détaillée, je me demande si je vais réussir à faire la randonnée. Bien sûr, cela demande quelques efforts mais, au retour, avec des beaux paysages plein les yeux, quel plaisir donne ce sentiment de s'être dépassé !!!!* ».

Si comme Christine vous ressentez des fourmillements dans les jambes, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pouvez nous contacter en écrivant à [nature.randeauhautoh@orange.fr](mailto:nature.randeauhautoh@orange.fr)



Murielle Livrieri, Secrétaire



# ÉTAT CIVIL 2021



## NAISSANCES

BAIN **Livio**  
 BOTTA MOUSSY **Emmy**  
 CASTEL **Julia**  
 CAVIGIOLI **Noé**  
 COTTET-EMARD **Eliott**  
 DOMINGOS **Chemseddine**  
 ERDOGAN **Güney**  
 ERDOGAN **Kuzey**  
 GALIPAUD **Joséphine**  
 GAY **Rose**  
 GOUDABLE **Paul**  
 GRONDIN **Noah**  
 HOURS **Milann**  
 INNOCENTI **Lissandro**  
 JAMET **Antoine**  
 KHOURY **Noham**  
 LECUREUX **César**  
 NEUFANG **Morgan**  
 OLIVIER **Lizio**  
 PELESZEZAK **Oïhan**  
 PONCET **Basile**  
 PONCET **Emmy**  
 PONCET **Maxine**  
 RAKID **Lila**  
 REYNAUD **Alexine**  
 ROGAÏ **Eden**  
 VERGNON **Anna**  
 WARLUZELLE **Zoé**



30 novembre  
 3 janvier  
 1<sup>er</sup> septembre  
 10 décembre  
 11 février  
 30 avril  
 21 janvier  
 21 janvier  
 2 novembre  
 13 août  
 20 septembre  
 20 février  
 11 mai  
 13 août  
 24 juin  
 12 décembre  
 9 septembre  
 12 mars  
 13 août  
 14 décembre  
 24 août  
 20 février  
 24 août  
 24 août  
 23 décembre  
 10 juin  
 14 mai  
 5 septembre

## MARIAGES

SAIZ Adeline et BERTRAND Mickaël  
 THOMAS Mélanie et HENRY Maxime  
 VALETTE Laëtitia et THIBAUT Romain  
 BAYGIN Hatice et AKIN Yasin

17 mars  
 28 août  
 2 octobre  
 4 décembre

## DÉCÈS

ACHARD Jeanne, née FUGIER  
 BOYER Marie, née BLANC  
 BRUNDU Sabino  
 DAMON Jean  
 DAVID Huguette, née TRUCHY  
 DERVIEUX Henri  
 DESCHAMPS Marie-Antoinette, née CHAMOUSSET  
 DURIF Fernand  
 DUTEL Gérard  
 FILLIAT Marie, née GAYET  
 FUSELIER Claude  
 FONTAINE Denise, née JUNGBLUTH  
 GOURDANT Marie, née RIBOT  
 GRANGE Francis  
 GUETTIER Geneviève, née LACROIX  
 INNOCENZI Geneviève, née NAU  
 JAMET Josette  
 JANAUD Marguerite, née ROBERT  
 KRIEGER Monique, née MASSON  
 PEREZ Pierrette (PORTELLI)  
 REY Madeleine, née ROSSO  
 RONJAT Huguette, née EYDAN  
 VACHER Odette, née ORJOLLET

5 novembre  
 1<sup>er</sup> mai  
 3 mai  
 8 février  
 8 janvier  
 15 juin  
 7 septembre  
 7 avril  
 17 août  
 11 octobre  
 24 octobre  
 24 juillet  
 3 juillet  
 23 juillet  
 4 novembre  
 24 septembre  
 6 novembre  
 1<sup>er</sup> juillet  
 9 septembre  
 27 juillet  
 6 janvier  
 25 novembre  
 7 novembre

## CALENDRIER DES FÊTES

### AGENDA 2022 SALLE JEAN MONNET

#### JANVIER

► **Vendredi 14 et samedi 15**  
Représentations théâtrales  
À Tour de Rôle

► **Vendredi 28**  
Veillée jeux  
Municipalité  
De 17h30 à 20h30

#### FÉVRIER

► **Samedi 5**  
Loto  
Sou des Écoles

► **Dimanche 6**  
Bal  
Comité de Jumelage

► **Dimanche 13**  
Matinée tripes et bugnes  
Club Rétro Mécanique

#### MARS

► **Samedi 5**  
Concours de belote  
Trait d'Union

► **Vendredi 18**  
Festival d'Humour

► **Vendredi 25**  
Veillée jeux  
Municipalité  
De 17h30 à 20h30

► **Dimanche 27**  
Braderie puériculture  
Sou des Écoles

#### AVRIL

► **Dimanche 10**  
Élections présidentielles  
1<sup>er</sup> tour - Municipalité

► **Vendredi 15**  
Carnaval  
Sou des Écoles

► **Dimanche 24**  
Élections présidentielles  
2<sup>ème</sup> tour - Municipalité

► **Jeu 28**  
Repas inter clubs  
Trait d'Union

Sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

#### MAI

► **Dimanche 8**  
Cérémonie du 8-Mai  
Municipalité  
Place de la Paix  
À 11h

**Thé dansant**  
Trait d'Union

► **Samedi 21**  
Gala  
Coincidence

#### JUIN

► **Vendredi 3**  
Veillée jeux  
Municipalité  
De 17h30 à 20h30

► **Dimanche 12**  
Élections législatives  
1<sup>er</sup> tour - Municipalité

► **Dimanche 19**  
Élections législatives  
2<sup>ème</sup> tour - Municipalité

► **Vendredi 24 et samedi 25**  
Kermesse  
Sou des Écoles

#### SEPTEMBRE

► **Vendredi 2**  
Forum des associations  
Municipalité  
De 16h30 à 19h30

► **Dimanche 4**  
Thé dansant  
Trait d'Union

#### OCTOBRE

► **Dimanche 30**  
Matinée boudin à la chaudière  
Comité des Fêtes

#### NOVEMBRE

► **Vendredi 11**  
Cérémonie du 11-Novembre  
Municipalité  
Place de la Paix  
À 11h

#### DÉCEMBRE

► **Dimanche 4**  
Repas du CCAS

► **Jeu 15**  
Repas de Noël  
Trait d'Union

# ASSISTANTES MATERNELLES ET / OU FAMILIALES AGRÉÉES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU POINT INFO MODE DE GARDE : 04 27 87 80 00

► **ALLAMANCHE Angélique**

Route de Collonge  
Tél. 06 84 79 72 07

► **AZZI Btissam**

Chemin de la Raze  
Tél. 06 98 12 37 74

► **BEAUBOUCHEZ Christine**

Route de Saint-Sorlin  
Tél. 04 74 85 76 39

► **BEKKAI Rezaka**

Avenue Jean Monnet  
Tél. 06 63 14 94 85

► **CASAS-HERLUISON Maryse**

Montée de la Vieille Église  
Tél. 04 74 53 59 06

► **CORDIER Nicole**

Voie de l'Europe  
Tél. 04 74 85 21 91

► **CROS Hélène**

Montée de la Bastide  
Tél. 09 62 28 56 78

► **CROZE Huguette**

Montée de la Bastide  
Tél. 04 37 02 00 58

► **DERORY Marie Simone**

Montée de la Piconnière  
Tél. 04 74 85 78 57

► **HOPP Sureerat**

Route de la Revollat  
Tél. 06 89 28 31 49

► **LONGÈRE Isabelle**

Rue des Anciens Combattants  
Tél. 06 73 91 48 37

► **LYON BELAÏD Sonia**

Chemin du Brut  
Tél. 06 63 24 99 19

► **MONAN Véronique**

Route de Bérardier  
Tél. 06 75 58 04 92

► **NICAISE Martine**

Montée de la Vieille Église  
Tél. 06 68 44 52 17

## URGENCES

Médecin-régulateur : 0810 15 33 33

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Secours Européen : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 53 10 17



## JARDIN À VOTRE SERVICE

► **MAIRIE**

1, place de la Mairie - 38200 Jardin - Tél. 04 74 31 89 31 - Fax : 04 74 31 89 30  
E.mail : [mairie@mairie-jardin.fr](mailto:mairie@mairie-jardin.fr) - Site internet : <http://mairie-jardin.fr>

**Horaires d'ouverture du Secrétariat :**

Lundi de 8 h30 à 12 h, Mardi de 13 h30 à 17 h30, Mercredi de 8 h30 à 12 h  
Jeudi de 8 h30 à 12 h, Vendredi de 13 h30 à 17 h30

**Secrétariat :**

- **Nadine MANDRAN** - 04 74 31 89 34 - [nadine.mandran@mairie-jardin.fr](mailto:nadine.mandran@mairie-jardin.fr)  
*Autorisations de buvette, Comptabilité générale, Droits de place marché, Facturation péri-scolaire.*
- **Christine PORCAR** - 04 74 31 89 38 - [christine.porcar@orange.fr](mailto:christine.porcar@orange.fr)  
*Aide sociale, Contrats d'assurance, Gestion du personnel, Marchés publics, Repas à domicile, Réunion du Conseil Municipal, Téléalarme, Voirie : occupation du domaine public.*
- **Karine VALETTE** - 04 74 31 89 33 - [karine.valette@mairie-jardin.fr](mailto:karine.valette@mairie-jardin.fr)  
*Communication (panneaux lumineux - site internet), Élections, État Civil, Inscriptions aux services périscolaires et à l'école élémentaire, Location de salles, Logements sociaux, Recensement militaire, Urbanisme*

► **BIBLIOTHÈQUE**

Tél. 04 74 85 66 10

Email : [bibliotheque@mairie-jardin.fr](mailto:bibliotheque@mairie-jardin.fr)

► **RESTAURANT SCOLAIRE**

Tél. 04 74 31 89 37

► **GARDERIE SCOLAIRE**

Tél. 04 74 31 89 32

► **ÉCOLE MATERNELLE**

**LE PETIT PRINCE**

Directrice : Patricia FOURGEUX

Tél. 04 74 31 89 36

► **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

**MARC LENTILLON**

Directrice : Josiane LAGANT

Tél. 04 74 31 89 35

► **SERVICE DES EAUX CHOLTON**

Tél. 04 77 29 61 10

[cholton@choltonserp.com](mailto:cholton@choltonserp.com)

# NUMÉROS UTILES

RETROUVEZ LA LISTE ACTUALISÉE SUR LE SITE INTERNET : [HTTP//MAIRIE-JARDIN.FR](http://MAIRIE-JARDIN.FR)

## ► ENEDIS dépannage

Tél. 09 726 750 38

## ► G.R.D.F. dépannage

Tél. 0 800 47 33 33

## ► S.N.C.F

Renseignements, réservations - Tél. 09 69 32 21 41

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE

### ► Maison du Département

3, quai Frédéric Mistral BP 222 - 38217 Vienne Cedex  
Tél. 04 74 87 93 00

## LES SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

### En cas de risque vital, composez le 15 !

Pour désengorger les services d'urgence, si vous avez besoin de l'avis d'un médecin, ou d'une consultation, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, composez le **0810 15 33 33**. Vous serez mis en relation avec un médecin-régulateur qui vous orientera, en fonction de votre pathologie.

## CABINET MÉDICAL

### ► Docteurs Olivier STOECKEL & Jérôme BOEUF

Place Michel Petrucciani - Bérardier  
Tél. 04 74 85 46 26 (Sur rendez-vous)

## MÉDECIN

### ► Docteur Sophie BERTHIER

40, route de Bérardier  
Tél. 04 74 48 24 39 (Sur rendez-vous)  
Du lundi au vendredi 9 h 00 - 19 h 00,  
samedi 9 h 00 - 12 h 00

## PHARMACIE

### ► Caroline VEBAMBA

Place Michel Petrucciani - Bérardier - Tél. 04 74 31 66 36  
Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 15 / 14 h 30 - 19 h 15  
Samedi 9 h 00 - 12 h 15

## CABINETS INFIRMIERS

### ► Mélissa STARZYNSKI

### ► Marie-Anne BERTHIER

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Soins à domicile - chimiothérapie

Tél. 04 74 58 13 47

Soins au cabinet :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

16 h 30 - 17 h 00

Mardi 6 h 45 - 9 h 00

### ► Mylène LIPONNE

### ► Magali ROCHAS

### ► Marion BOURDIER

45, route de Bérardier - Tél. 06 11 91 32 22

Courriel : myleneliponne@live.fr

Soins à domicile - chimiothérapie

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

### ► Isabelle DESROCHES

Soins à domicile - Tél. 07 61 70 91 74

## CABINET INFIRMIER

### ► Tom FARRE

### ► Nicolas ARNAUD

1, place du Platane

Tél. 06 70 91 30 63

Courriel : cabinet.farre.arnaud@gmail.com

Soins à domicile - chimiothérapie

## OSTÉOPATHE

### ► Olivier BLANC DENOLLY

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 06 43 14 94 58

Du lundi au vendredi 7 h 00 - 20 h 00

(Sur rendez-vous)

## INSTITUT TAI YIN

### ► Jeffrey ROUSSEL

45, route de Bérardier

Tél. 06 48 67 29 18

Acupuncture - massage tuina - qi gong

Diététique - taiji quan kung fu

## CABINET DENTAIRE

### ► Danièle DURIEUX-CELARD

### ► Jean-Paul VANDEWALLE

### ► Caroline VALLOT

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi

9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30

Service d'urgence dentaire les dimanches

et jours fériés 9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 74 31 32 62

## PSYCHOLOGUE

### ► Isabelle BRUMENT CATARINETTI

Place Michel Petrucciani - Bérardier



Tél. 07 61 39 50 69 (Sur rendez-vous)

## MAISON DE RETRAITE

### ► Korian « Villa Ortis »

290, montée de Bastide

Tél. 04 74 78 38 00



**Jardin (38)**

Une maison chaleureuse au cœur d'un environnement naturel privilégié.

**LE LIEU**  
Dans le charmant village de Jardin, au nord de l'Isère dans une atmosphère calme et sereine. À 45 kilomètres de Lyon et à proximité des commerces.

**L'ACCUEIL**  
Cette résidence propose des courts et longs séjours. Elle est habitée à accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

**LE PLUS**  
Korian Générations, votre réseau social familial pour rester en contact avec vos proches.

[www.korian.fr](http://www.korian.fr)



*Symboles de naissance et de renouveau,  
Les cigognes, version 2022, s'envolent et d'un battement d'ailes,  
emportent avec elles la Cérémonie des Vœux du Maire, la Galette des Rois  
et tous ces temps de partage que nous aimons tant.  
Consolons-nous en admirant la beauté de ce dessin réalisé  
par Patrice Causse... Prenez soin de vous !*

*Bonne Année 2022 !*